Conseil des Arts du Canada

23e Rapport annuel
1979-1980

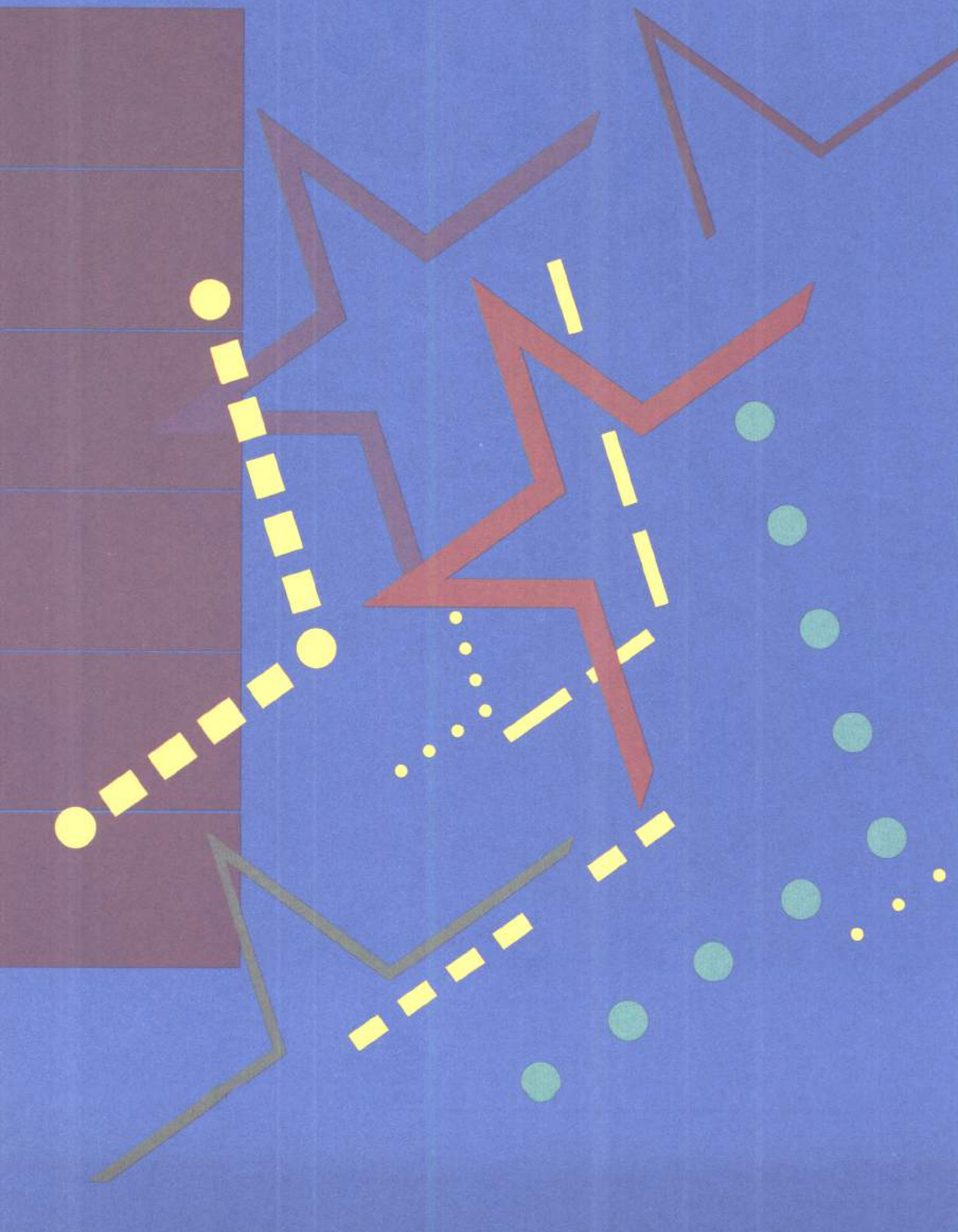

Presentation: Eskind Waddell

Le Conseil des Arts du Canada

Créé en 1957 par une loi du gouvernement fédéral, le Conseil des Arts du Canada a pour mission principale de favoriser la vie artistique au Canada. Il offre aux artistes et aux organismes artistiques un ensemble de subventions et de services. En outre, il assure le secrétariat de la Commission canadienne pour l'Unesco et il joue un certain rôle dans la diffusion de la culture canadienne à l'étranger.

Le Conseil des Arts est régi par un conseil d'administration de 21 membres, nommés par le gouvernement du Canada. Ce conseil se réunit habituellement quatre fois par an. Ses décisions sont exécutées par un personnel à la tête duquel se trouvent un directeur et un directeur associé, l'un et l'autre nommés par le gouvernement du Canada. Le Conseil des Arts travaille en étroite liaison avec la Commission consultative des arts et avec des représentants des divers milieux artistiques du pays. Ceux-ci sont consultés à titre individuel ou comme membres de jurys et de comités de sélection. De plus, le Conseil a des échanges suivis avec les organismes culturels fédéraux et provinciaux et avec le Bureau des relations culturelles internationales du ministère des Affaires extérieures.

Le Conseil des Arts rend compte de son activité au parlement, par l'entremise du Secrétaire d'Etat, et témoigne périodiquement à la Chambre des communes, devant le Comité permanent des Communications et de la culture. Ses comptes sont contrôlés par le Vérificateur général du Canada et soumis au parlement.

Sur le plan financier, le Conseil des Arts dépend avant tout des subventions que, chaque année, lui vote le parlement. S'y ajoutent les revenus d'une caisse de dotation de 50 millions de dollars, constituée par le parlement en 1957, et divers dons et legs provenant du secteur privé et réservés, dans la plupart des cas, à des fins particulières.

Le Conseil des Arts du Canada

Membres
Mavor Moore
(président)

Germain Perreault
(vice-président)

Nini Baird
(jusqu'au 20 juin 1979)

David Owen Carrigan

Dorothy Corrigan
(jusqu'au 26 mai 1979)

Gordon Dowsley

Peter R. Duffield

Colin M. Jackson

William Kilbourn

Eva Kushner

Sandra Lynne LeBlanc

Elise Paré-Tousignant

Pascal Parent

John Parkin
(jusqu'au 29 juin 1979)

Christopher Pratt

Robert Rivard

Ruth Schiller

Marcel Sormany

H. Arnold Steinberg

Rita Ubriaco

Norman Ward

Cadres supérieurs
Charles Lussier,
directeur

Timothy Porteous,
directeur associé, et directeur de la division des arts

Claude Gauthier,
directeur adjoint et trésorier

David Bartlett,
directeur adjoint et secrétaire

David Peacock,
directeur adjoint de la division des arts

Claude Lussier,
secrétaire général de la Commission canadienne pour l'Unesco

Table des matières

1 **Le Conseil des Arts du Canada**
4 **Avant-propos du président**

9 **Les arts, programmes et services**
10 La danse
13 La musique
15 Le théâtre

18 L'Office des tournées

20 La création littéraire et l'édition

23 Les arts plastiques et la Banque d'oeuvres d'art

27 Le Service des bourses
29 Le programme Explorations
31 Prix et distinctions

33 **Le programme Killam**

37 **La Commission canadienne pour l'Unesco**

41 **Administration**

45 **Finances**
46 Introduction
47 Etats financiers

63 **Appendice**
64 Organes consultatifs, jurys et comités de sélection
71 Publications du Conseil des Arts du Canada

Le rapport annuel du Conseil des Arts du Canada au parlement comprend les états financiers apurés et une revue des activités de tous les programmes.

Le Conseil publiera également un supplément dans lequel seront consignés tous les services, bourses et subventions fournis durant l'exercice ainsi que le nom des bénéficiaires et une brève description de chacun des éléments des divers programmes. Le supplément sera publié durant l'année et mis à la disposition du public par le Service d'information du Conseil des Arts.

Conseil des Arts du Canada
255, rue Albert
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Avant-propos du Président

Le Conseil des Arts est formé de 21 membres nommés par arrêté du conseil des ministres et représentant toutes les régions du pays et de nombreux secteurs de la société. Durant ma première année complète à la présidence, j'ai eu l'occasion de revisiter de nombreuses localités du Canada et de parler à des artistes, des hommes politiques, des dirigeants d'institutions artistiques, des journalistes et de simples citoyens. J'ai visité aussi quelques pays étrangers dont les possibilités et les difficultés se rapprochent des nôtres, pour faire des comparaisons et échanger des idées.

Ces voyages m'ont convaincu — et cette conviction est celle d'un nombre croissant d'observateurs — que si le Canada est aujourd'hui en état de crise, c'est bien plus pour des motifs culturels qu'en raison de son économie ou de sa constitution.

Si nous ne faisons rien pour apprendre à nous connaître mutuellement, à trouver des richesses dans nos diversités, à faire nôtres plutôt qu'à dénigrer les succès de nos compatriotes, nous aurons beau discuter à l'infini sur le prix du pétrole, ou remanier la constitution jusqu'à épuisement, nous n'aurons jamais de pays.

Les arts de création et les lettres — sous leurs formes traditionnelles ou dans les prolongements que leur donnent les moyens de communication modernes — ont toujours été les instruments privilégiés de cette compréhension mutuelle. Un peuple qui ne lit, n'entend ni ne regarde les oeuvres de ses propres artistes se condamne lui-même à l'inanition.

Pour saisir toute l'importance de l'activité culturelle dans la vie d'un peuple, il peut être utile de regarder au-delà de nos frontières.

Qui oserait proposer une solution économique aux tensions de l'Irlande du Nord, ou à celles de l'Iran? Et comment l'adoption d'une nouvelle constitution par Israël ou par le Liban apporterait-elle la paix au Moyen-Orient? On ne saurait évidemment ramener à des données simples des situations aussi complexes, aux incidences à la fois politiques, militaires, économiques et autres. Mais plus vite nous comprendrons que ces maux sont profondément enracinés dans les différences et les disparités d'ordre culturel, plus tôt nous commencerons à y appliquer les bons remèdes.

Pour ce qui est du Canada, j'estime qu'il conviendrait, à l'heure actuelle, d'accorder une place importante au développement de la culture et aux échanges culturels. Durant le dernier quart de siècle, notre pays a connu, sur le plan de la création, un essor peut-être sans égal dans toute l'histoire du monde. Mais au moment même où nos arts et nos lettres suscitent les plus grands espoirs, où nous commençons tout juste à nous apprécier mutuellement, et où le monde commence à nous reconnaître, nous sommes forcés de marquer le pas.

En dollars constants, les ressources mises à la disposition des arts par l'intermédiaire du Conseil des Arts étaient à peu près égales, en 1979-1980, à ce qu'elles étaient en 1975. (Voir page 7.) Autrement dit, depuis cinq années bien comptées, notre aide aux arts n'a pas augmenté *réellement*.

Le Conseil des Arts, est-il besoin de le dire, n'est pas seul à pratiquer le mécénat. Il est encourageant de constater que la plupart des provinces et certaines municipalités,

et aussi des donateurs et investisseurs privés, augmentent leurs contributions. Mais le Conseil des Arts demeure le principal bailleur de fonds, et celui dont le mandat s'étend à tout le pays. Les conséquences de sa situation peuvent donc être extrêmement graves pour chacun de nous.

Nos subventions n'augmentent même pas au rythme de l'inflation, tandis que les frais de fonctionnement des entreprises artistiques montent en flèche. Les compagnies de spectacle sont forcées d'employer de moins en moins d'artistes et de techniciens, et d'acheter de moins en moins de matériaux, ce qui a de graves répercussions sur l'emploi, l'activité économique locale et le tourisme. Le fait brutal, c'est que même les plus solidement implantés de nos orchestres, de nos maisons d'édition, de nos théâtres et de nos autres institutions culturelles de base sont dès maintenant en danger de mort.

Chose peut-être plus grave encore, nous avons dû, pour les garder en vie, hypothéquer notre avenir. L'aide du Conseil aux nouvelles compagnies, aux jeunes artistes, aux frontaliers de l'art et de la communication, a été sensiblement réduite. Nous croyons fermement à la nécessité de soutenir *à la fois* les artistes et institutions qui possèdent déjà une certaine réputation, *et* ceux qui, en apportant des idées et des formes d'expression nouvelles, permettent à la civilisation de conserver sa vitalité. Il est évident qu'à l'heure actuelle, présent et avenir sont également menacés.

En 1980-1981, le Conseil des Arts se voit incapable d'offrir des subventions de fonctionnement aux compagnies de théâtre et aux orchestres qui n'en n'ont pas déjà reçu, et doit continuer à restreindre le nombre de compagnies de danse qu'il soutient. A compter du mois de juin 1981, il cessera d'accorder des subventions de

Aide aux Arts *, 1971-1972 à 1979-1980, en dollars courants et constants

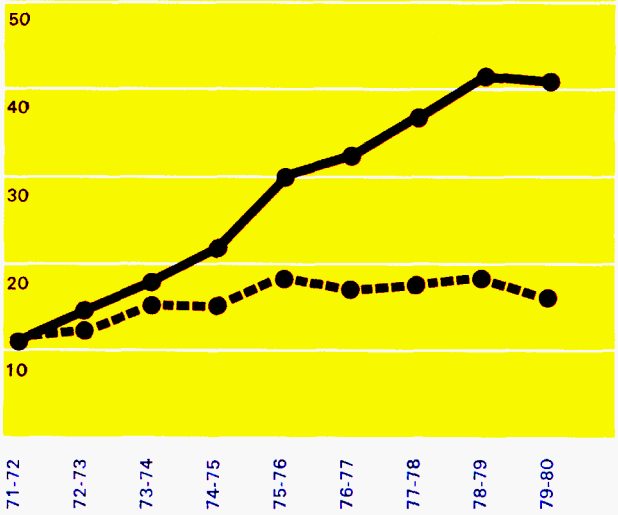

dollars courants *(en milliers)*

dollars constants *(en milliers) – I.I.P. (1971:100)*

* *Comprend le programme Explorations à partir de l'exercice 1973-1974 et la multidisciplinarité à partir de 1977-1978.*

Aide financière et services, Exercice financier 1979-1980

($'000)	Service des bourses	Services des arts	Banque d'oeuvres d'art	Office des tournées	Autres	**Total**
Arts plastiques et photographie	1 785	2 652	573*	–	4	**5 014**
Cinéma, vidéo, radio et art-performance	464	1 615	–	–	–	**2 079**
Création littéraire et édition	752	6 323	–	–	8	**7 083**
Danse	189	4 408	–	791	5	**5 393**
Explorations	–	–	–	–	1 407	**1 407**
Fourniture de services	–	–	37	303	–	**340**
Multidisciplinarité	44	–	–	84	47	**175**
Musique	1 172	8 536	–	697	18	**10 423**
Théâtre	413	9 117	–	346	5	**9 881**
Total	**4 819**	**32 651**	**610**	**2 221**	**1 494**	**41 795**

* *Ce montant comprend $101 000 attribués pour l'aide aux acquisitions (musées d'art) et pour la commande de gravures.*

fonctionnement à tout orchestre dont l'endettement dépassera 30 pour cent de son budget annuel. Quant à l'Office des tournées, notre principal instrument d'échanges culturels, et à l'indispensable programme Explorations, leurs budgets seront maintenus aux mêmes niveaux qu'en 1979-1980. Ces décisions, que nous avons prises avec la plus grande répugnance, sont l'expression d'une dure réalité: à défaut d'une augmentation sensible des crédits du Conseil, les régions, les institutions artistiques et les formes d'expression qui ne bénéficient pas déjà de l'appui du Conseil continueront à toucher moins que leur part de subventions. Conséquence cruellement prévisible, ce sont les régions mêmes qui débordent actuellement de créativité, et les artistes susceptibles de devenir les artisans de notre avenir culturel, qui souffriront le plus. Mais nous serons tous perdants, et peut-être ne parviendrons-nous jamais à réparer les divisions causées par des politiques qui, presque fatalement, seront jugées discriminatoires par ceux qu'elles défavorisent.

Le seul moyen de renverser le courant, et de permettre aux arts de jouer leur inimitable rôle d'harmonisateurs dans un pays souvent divisé, c'est de leur accorder leur juste valeur et de cesser d'ergoter sur leur coût, d'ailleurs relativement modeste. Il faut que les pouvoirs publics — fédéral, provinciaux et municipaux — finissent par comprendre qu'à moins d'un sérieux effort financier de leur part, à moins qu'ils ne consacrent aux arts des crédits largement supérieurs à ceux d'il y a cinq ans, non seulement notre culture, mais notre pays risque de disparaître.

Nous ménageons nos ressources au moment même où nous pourrions faire notre plus grande percée, à l'intérieur du pays et à l'étranger. A l'intérieur, nous sommes plus nombreux que jamais à lire des livres, à assister à des spectacles et à voir des peintures et sculptures de chez nous. A l'étranger, nos écrivains remportent, dans des pays comme l'Italie, l'Australie, la Norvège et la France, des succès remarquables. Nos danseurs sont très admirés en Angleterre et en Europe continentale. Nos peintres et nos sculpteurs sont sollicités pour les expositions internationales. Et il nous arrive enfin d'être perçus comme des initiateurs plutôt que comme des imitateurs. A Vienne, par exemple, la nouvelle forme d'art la plus en vogue est la vidéo, et les artistes canadiens sont considérés dans ce domaine comme les premiers au monde. En 1980, le Canada se classera au second rang, immédiatement après la Grande-Bretagne, pour le nombre de spectacles présentés au célèbre festival d'Edimbourg. A la Biennale de Paris, nous ne serons dépassés que par la France pour le nombre d'artistes participants.

Un effort financier relativement modeste — il suffit de mettre côte à côte les quelque 50 millions que le Conseil des Arts distribue et le coût d'un seul navire de guerre ou avion de combat — nous permettrait de faire cette percée, à la fois chez nous et à l'étranger. Qu'on nous en donne seulement les moyens.

En dernier lieu, quelques mots sur le rapport qui suit.

Au cours de l'exercice, le Conseil a soigneusement révisé chacun de ses programmes en tenant compte des tendances de l'économie et des possibilités accrues de collaboration avec les autorités provinciales et le secteur privé. Nous avons commandé à M. Davidson Dunton une étude sur la

Banque d'oeuvres d'art; parmi nos initiatives récentes, la Banque est peut-être la plus originale et la plus imitée à l'étranger. M. Dunton a recommandé certaines améliorations (notamment en ce qui concerne la commercialisation des oeuvres), mais n'en a pas moins affirmé que la Banque s'acquitte bien de sa double vocation: aider les artistes canadiens et faire connaître leurs oeuvres au public.

Cette année, comme l'an dernier, chacun des services du Conseil a été invité à rendre compte lui-même, dans le rapport annuel, de ses principales activités. Ces comptes rendus sont très précieux pour le Conseil, car ils l'aident à apprécier la situation des diverses disciplines dans une perspective d'avenir. Nous espérons que nos lecteurs en feront également leur profit. Les textes se ressentent de la diversité des personnalités et des préoccupations de leurs auteurs, auxquels je tiens à rendre hommage ici pour leur talent et leur imagination. Si le Conseil des Arts, comme l'affirmait récemment George Woodcock dans la revue *Artscanada*, a jusqu'ici résisté à "la calcification bureaucratique", c'est surtout à cause du dévouement et de l'indépendance d'esprit de ses cadres et de son personnel de soutien.

En fin d'exercice, le nombre d'employés du Conseil des Arts s'établissait à 218. Ce personnel est responsable à la fois de l'administration interne du Conseil — finances et comptabilité, personnel et trésorerie, recherches statistiques, information, traduction et relations publiques, services intérieurs et impressions — et des relations avec les 1 010 artistes et 2 060 entreprises artistiques subventionnés en 1978-1979.

Le président, le vice-président et les membres du Conseil — qui ne consacrent qu'une petite part de leur temps au Conseil — doivent beaucoup à ces ouvriers anonymes. Ce rapport, qui s'adresse au Parlement et à la population canadienne, constitue un bilan de leur administration. Nous pouvons tous en être fiers.

Le président
Mavor Moore, O.C., B.A., D.Litt.
Avril 1980

Les Arts
Programmes et services

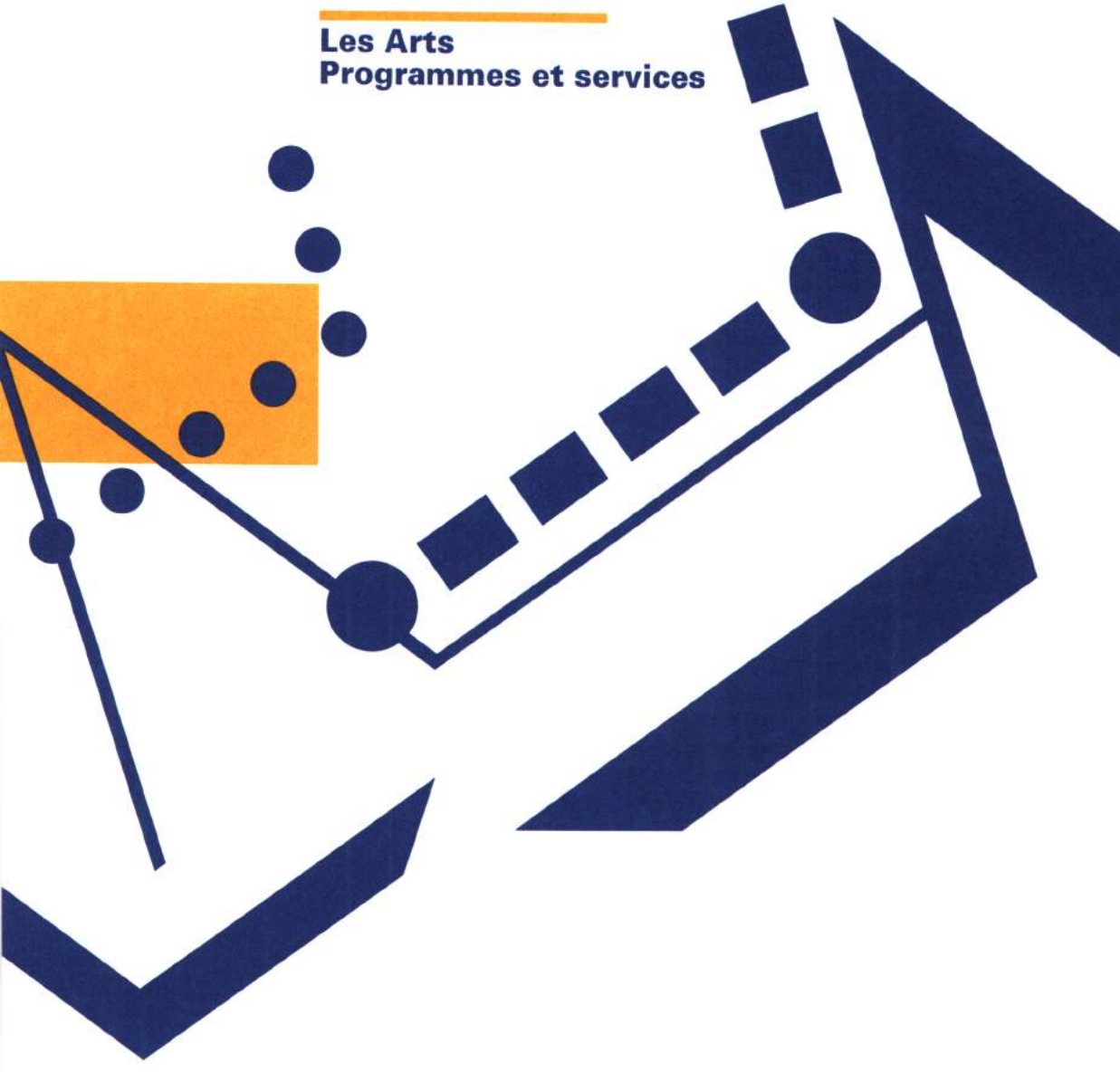

La danse

3%	$ 189	Bourses
49%	2 636	Subventions de fonctionnement de plus de $150 000
8%	441	Subventions de fonctionnement jusqu'à $150 000
6%	329	Subventions par projet
18%	960	Ecoles
15%	791	Subventions de l'Office des tournées
1%	47	Autres
	$5 393	**Total** *($'000)*

Dans un livre relatant ses années passées à la tête du Secrétariat d'Etat français à la culture, Françoise Giroud rappelle que ses services devaient "entretenir à la fois des cathédrales et des danseuses". Dieu merci, le Conseil des Arts du Canada n'a pas un mandat aussi large; c'est déjà beaucoup que d'aider le milieu de la danse à se tirer d'affaire. Si notre absence sur le front sacré des temples nous prive de la certitude de l'état de grâce, du moins pouvons-nous nous prévaloir d'un engagement sincère au service de la plus gracieuse des formes d'art.

Gracieuse, la danse n'a-t-elle pas également quelques attaches avec le sacré, surtout si l'on considère que, une fois encore, les danseurs ont renouvelé leur voeu de pauvreté? Sur les dix-neuf compagnies bénéficiaires de subventions du Conseil des Arts, sept seulement ont réussi à payer à leurs danseurs des salaires qui ont dépassé, souvent par une marge bien ténue, le seuil officiel de la pauvreté. Constatation navrante en soi, mais encore davantage si l'on considère le temps qu'il faut pour devenir danseur, la brièveté de la carrière, à la merci d'un accident, et l'absence de régimes de pension et de programme de réorientation professionnelle. Cela fait apprécier à leur juste prix les risques et sacrifices auxquels consent celui qui se consacre à cette forme d'art. En acceptant un état chronique de sous-rémunération, les danseurs du Canada subventionnent en quelque sorte eux-mêmes leur art. Et l'aide du Conseil des Arts est bien loin d'égaler cette contribution.

On le voit, le danseur a sa récompense moins en avantages matériels qu'en valeurs spirituelles. Pourtant, faut-il le dire, la danse n'est pas entièrement dépourvue d'attributs

terrestres; au Canada, elle peut même receler autant de richesses naturelles que le sol. Malgré la crise de l'énergie et ses conséquences économiques si souvent évoquées, la danse demeure vivace. Pauvres d'aide financière, nos compagnies de danse n'ont pas moins réussi à produire plus d'énergie en 1979-1980 que l'OPEP et, nul n'en sera surpris, à un prix défiant toute concurrence!

Au Royal Winnipeg Ballet, une crise déclenchée par des conflits de salaire avec les danseurs, et aggravée par un déficit aux proportions inquiétantes, a failli, au début de l'année, interrompre la production. Tout à l'honneur des mécènes exemplaires de la compagnie, et du gouvernement du Manitoba qui a renfloué la caisse, la catastrophe a été évitée de justesse, le courant d'énergie a repris, et la compagnie a terminé la saison le vent en poupe. Remarquable aussi la façon dont la compagnie a su faire appel aux ressources considérables de son école professionnelle pour refaire ses effectifs momentanément décimés.

Nos ressources sont à ce point convoitées que nous avons pu exporter, pour un temps limité, certains de nos produits. Le Ballet national du Canada a été la première compagnie canadienne invitée à se produire au fameux Covent Garden, de Londres. En présentant *Le lac des cygnes*, la compagnie a fait la preuve de sa maîtrise du répertoire classique et, avec *Mad Shadows*, d'Ann Ditchburn, elle a su donner au public un avant-goût des talents de nos chorégraphes. Les Grands Ballets Canadiens ont reçu le meilleur accueil aux Etats-Unis et, en leur qualité d'ambassadeurs culturels, ont profité du crédit que le Canada s'était gagné en aidant des citoyens étatsuniens à quitter clandestinement l'Iran. Le Anna Wyman Dance Theatre a monté une tournée culturelle canadienne de son cru en Autriche, et la Danny Grossman Dance Company a

Aide aux arts du spectacle (musique comprise)*, 1971-1972 à 1979-1980, en dollars courants et constants

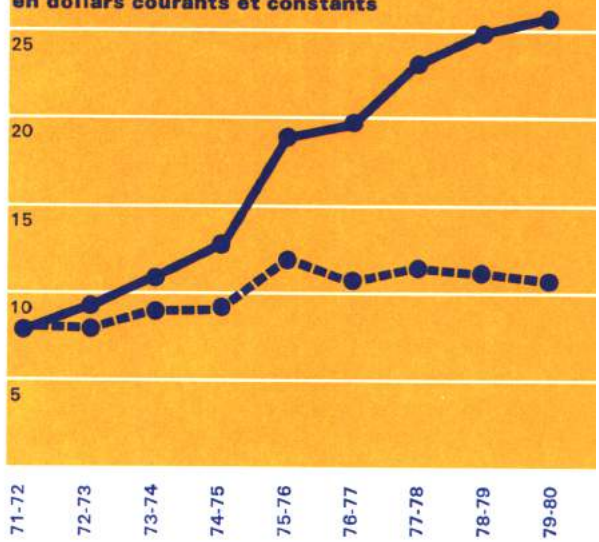

dollars courants *(en milliers)*

dollars constants *(en milliers) — I.I.P. (1971:100)*

* *Comprend l'Office des tournées à partir de l'exercice financier 1973-1974.*

donné aux critiques et aux spectateurs d'Angleterre et du Pays de Galles le goût de voir plus souvent des spectacles de danse moderne canadienne. Avec les pays de l'Est, plus d'un lien a été resserré, notamment grâce à la visite en Chine de Celia Franca, Karen Kain et Frank Augustyn. Dans ce grand pays, un regain d'intérêt pour le ballet classique pousse les autorités à faire appel à nos compétences.

Au cours de l'exercice, plusieurs personnalités du monde de la danse ont reçu des distinctions officielles. Betty Oliphant, directrice-fondatrice de l'Ecole nationale de ballet, s'est vu attribuer le prestigieux Prix Molson, tandis qu'Owen Montague, son élève, a remporté une médaille de bronze au Concours international de ballet, tenu à Jackson (Mississippi). L'International Society for Performing Arts Administrators a décerné un prix à Celia Franca, signe de la haute estime dont jouissent, dans le monde entier, nos institutions artistiques.

Le décès de Jacqueline Lemieux a été vivement ressenti chez les danseurs, qui ont perdu en elle un de leurs plus dynamiques administrateurs. Mme Lemieux était à l'origine du succès de la compagnie Entre-Six, qu'elle avait fondée et dirigée en tandem avec son mari, le chorégraphe Lawrence Gradus. On lui devait également une foule d'initiatives conçues pour améliorer la condition de la danse et des danseurs et leur assurer une plus large audience.

En s'installant dans des locaux précédemment associés au culte, deux de nos principales compagnies de danse moderne ont trouvé un cadre propice à leur ferveur. Au mois de mai, le Toronto Dance Theatre a pris possession d'une église magnifiquement réaménagée, dont les arcs gothiques lui seront source d'inspiration. En décembre, les Contemporary Dancers de Winnipeg ont trouvé refuge dans l'école attenante à une église. D'autre part, le Groupe de la Place Royale a consolidé ses positions à Ottawa, où il est parvenu en deux ans à s'intégrer à la collectivité locale.

Il reste que, du point de vue du Conseil, l'année 1979-1980 a été marquée par une insuffisance de capital d'exploration et d'exploitation. Tout l'argent disponible étant canalisé vers les groupes et institutions que le Conseil s'efforce de soutenir (dix-neuf compagnies, trois écoles, deux lieux de spectacle et un organisme de service), aucun nouveau programme n'a pu voir le jour.

Le manque de moyens cause des difficultés particulièrement épineuses aux compagnies de danse. Pour celles qui ont la chance d'être propriétaires, les frais de fonctionnement et d'entretien dépassent les rentrées. D'autres, plutôt que de geler les salaires et de retarder indéfiniment la production de nouveaux spectacles, préfèrent assumer des déficits; en un sens, elles n'ont guère le choix, car une compagnie de danse ne peut retenir son public que dans la mesure où elle réussit à refaire ses énergies et à renouveler son répertoire.

Selon toute vraisemblance, ni le Conseil ni les compagnies ne parviendront à sortir de cette impasse si leurs budgets ne sont pas augmentés. Tant pour le développement que pour la conservation, le manque d'argent est flagrant. Or l'art de la danse exige, pour garder sa vitalité, que l'on ne néglige ni le maintien de l'acquis, ni la relève. Les chorégraphes indépendants qui méritent encouragement se font de plus en plus nombreux, et maints danseurs arrivés à l'âge de la retraite ont besoin qu'on les aide à se recycler. Il devient urgent par ailleurs de conserver sur film les centaines de créations de nos chorégraphes de la première génération avant qu'elles soient retirées de l'affiche. Ce ne sont là que quelques-uns des besoins les plus pressants de la danse.

La musique

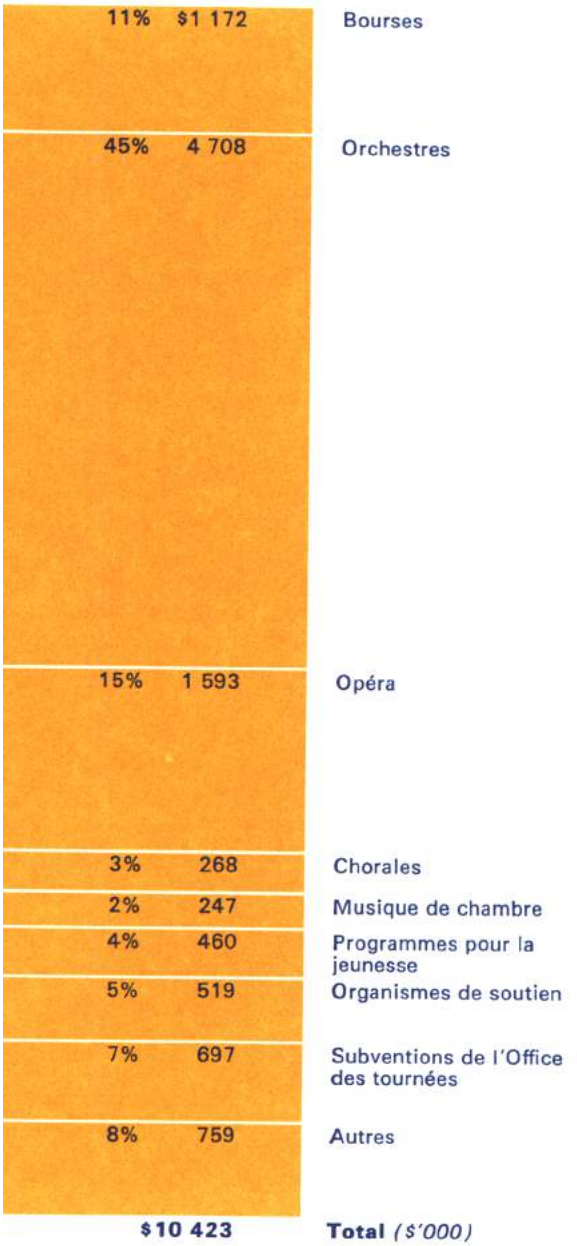

"De la musique avant toute chose", a dit Verlaine. S'il vivait au Canada aujourd'hui, il dirait peut-être: "De la musique avec toute chose" car, depuis quelques années, cette forme d'art est omniprésente.

Elle règne dans les salles de concert et d'opéra, dans les studios de danse, dans les théâtres et les cinémas, dans les festivals et les concours. Elle nous rejoint par la radio et la télévision. Et presque partout, s'affirment la compétence et l'originalité de nos musiciens, canadiens ou immigrants reçus.

Pendant ce temps, le Conseil des Arts, l'un des principaux soutiens de la vie musicale, voit décroître ses possibilités d'action. Malgré le foisonnement et la qualité grandissante des activités musicales et face à des besoins dont il est le premier conscient, le Conseil est contraint de limiter le nombre et la portée de ses interventions, faute d'argent.

Pour l'instant, le Conseil se refuse à accepter de nouveaux rétrécissements de son champ d'action. A défaut d'un déblocage financier cependant, il devra se résoudre à réviser son ordre de priorité et à envisager un nouvel aménagement de ses fonds.

Certains indices nous laissent tout de même quelque espoir. Ainsi, en 1979-1980, à l'occasion d'une réunion sans précédent, le Secrétaire d'Etat alors en fonction et ses homologues provinciaux ont pris acte de la crise financière dans laquelle se débattent la plupart des grands organismes artistiques, notamment les orchestres qui connaissent, en outre, des difficultés d'ordre artistique.

Pour aider les orchestres et les compagnies d'opéra à surmonter leurs embarras financiers, le Conseil leur a offert en 1979-1980 des subventions équivalentes aux dons qu'ils pourraient obtenir du secteur privé. Ce programme, doté d'un budget de trois cent mille dollars, a permis aux bénéficiaires d'atteindre, et parfois même de dépasser, leurs objectifs de collecte de fonds.

D'autre part, constatant que les orchestres manquent d'administrateurs, le Conseil a autorisé l'établissement d'un programme de formation qui permet à de futurs administrateurs de faire leur "apprentissage" en travaillant dans les orchestres.

Malgré tout, nombre d'orchestres continuent à traîner une lourde dette, et ne pourront résoudre leurs difficultés que s'il reçoivent plus d'argent – des organismes publics comme du secteur privé.

Durant l'année, certaines compagnies d'opéra, comme la Vancouver Opera Association, ont travaillé à l'amélioration de leur situation financière tandis que d'autres préparaient leurs prochaines saisons. Les compagnies d'Edmonton et de Winnipeg et la Southern Alberta Opera Company ont monté des spectacles particulièrement brillants. On attend, pour l'automne 1980, le premier spectacle du nouvel Opéra de Montréal. La plupart des compagnies que le Conseil soutient prévoient de nouvelles mises en scène au cours des prochaines saisons. Toutes savent cependant que l'infrastructure de notre théâtre lyrique a besoin d'être renforcée, notamment en ce qui concerne l'efficacité des conseils d'administration et la stabilité de la direction artistique. Il faut aussi améliorer la condition des chanteurs et donner aux compagnies les moyens d'augmenter leurs activités.

Dans le but de promouvoir la carrière des interprètes canadiens, le Conseil a rétabli un modeste programme d'aide à l'enregistrement de musique canadienne "classique".

Il a continué par ailleurs à soutenir le festival des orchestres de jeunes qui a lieu deux fois l'an à Banff (Alberta). Au cours de ce festival, qui constitue un évènement des plus stimulants pour les jeunes musiciens canadiens, des orchestres venus pour deux semaines de tous les coins de pays font ensemble de la musique sous la baguette des chefs d'orchestre canadiens et étrangers les plus prestigieux. Durant l'année, cinq orchestres de jeunes ont donné des concerts dans divers endroits de l'Alberta, à l'occasion du 75e anniversaire de cette province. Leur tournée a été subventionnée par le gouvernement de l'Alberta. Les trois chorales de chambre du Canada – les Tudor Singers de Montréal, la Vancouver Chamber Choir et les Elmer Iseler Singers de Toronto (une nouvelle formation) – se sont produites en tournée durant l'année avec un succès retentissant.

La musique, on le voit, se porte bien au Canada. Nos musiciens acquièrent de plus en plus de maîtrise et les Canadiens prennent goût à la musique composée par leurs compatriotes. En septembre 1979, au terme d'une enquête sur 32 formations musicales et six compagnies d'opéra, Statistique Canada a fait savoir que les concerts présentés en tournée par ces groupes avaient attiré plus d'auditeurs lorsqu'une oeuvre canadienne était au programme.

Et comme pour souligner l'importance grandissante de la musique dans la vie canadienne, un prix Molson a été attribué, aux grands applaudissements des milieux musicaux, à Lois Marshall, l'une de nos cantatrices les plus brillantes et les plus estimées.

Le théâtre

4%	$ 413	Bourses
34%	3 354	Subventions de fonctionnement de plus de $200 000
36%	3 526	Subventions de fonctionnement de $25 000 à $200 000
12%	1 222	Subventions de fonctionnement jusqu'à $25 000
10%	1 020	Ecoles
4%	346	Subventions de l'Office des tournées
	$9 881	**Total** *($'000)*

Seul un comptable doublé d'un humoriste, espèce rare s'il en fut, aurait pu décréter que l'exercice financier du gouvernement fédéral commencerait le jour du Poisson d'avril. Le Conseil des Arts, heureusement, n'est pas tenu d'établir ses politiques ce jour-là. C'est en mars, au cours de la dernière réunion de l'exercice 1978-1979, qu'il a formulé de nouvelles directives concernant l'aide aux compagnies de théâtre. Pour la première fois, le Conseil déclarait officiellement qu'il favoriserait d'abord la mise en scène de pièces canadiennes et l'engagement d'artistes canadiens.

Il est encore assez difficile de mesurer les effets de cette nouvelle ligne de conduite, car beaucoup de compagnies avaient déjà, en mars, arrêté leurs choix de pièces pour la saison suivante. N'empêche que le nombre d'oeuvres canadiennes montées en 1979-1980 a dépassé tous les records, et que nos compagnies n'ont engagé que des Canadiens ou des immigrants reçus pour remplir leurs postes artistiques ou administratifs importants.

En septembre 1979, Statistique Canada publiait un bulletin faisant état des résultats préliminaires de son enquête sur les arts d'interprétation pour 1978. Plusieurs ont été surpris d'y apprendre que ''lorsqu'on compare les chiffres sur l'assistance aux spectacles d'auteurs canadiens et étrangers, on remarque qu'en moyenne les pièces de théâtre canadiennes sont plus populaires . . . que celles d'auteurs étrangers''.

Dans l'ensemble du pays le théâtre n'a jamais été plus apprécié. Au cours du mois de février, 34 pièces ont tenu l'affiche dans la seule région de Montréal: mieux encore, entre septembre 1979 et mars 1980, plus de soixante oeuvres originales ont été montées dans cette même ville.

Le grand succès de *Billy Bishop Goes to War* s'est poursuivi en 1979-1980, et *Paper Wheat* a recueilli tous les suffrages dans plusieurs régions du Canada. Le théâtre Centaur a créé *Balconville*, de David Fennario, au printemps 1979. Cette pièce a connu un succès tel, qu'à l'automne elle a été présentée à Toronto et Ottawa puis reprise à Montréal pendant un temps record. Il est maintenant question de la faire voir dans tout le pays et à l'étranger.

L'écrivain et metteur en scène Jean-Claude Germain a connu encore une fois un succès foudroyant avec sa pièce *Les nuits de l'Indiva*, créée par le Théâtre d'Aujourd'hui, et présentée en reprise durant plusieurs semaines à la Comédie Canadienne. A Québec, dans le parc du Bois-de-Coulonge, Jean-Marie Lemieux a dérouté les inquiets en proposant, l'été dernier, une oeuvre d'une jeune Abitibienne, Jeanne-Mance Delisle, *Un réel ben beau, ben triste*. Acclamée sans réserves, cette pièce sera reprise au cours de la saison 1980-1981. On ne saurait passer sous silence l'exceptionnelle performance du Nouveau théâtre expérimental à Montréal, qui a organisé pour la troisième saison une "Ligue nationale d'improvisation". La L.N.I. a remporté un tel succès qu'elle a dû refuser, à chaque joute, une foule de fervents de ce nouveau sport. La direction, les entraîneurs et les équipiers leur donnent rendez-vous à l'automne 1980. Invitée en Europe et ailleurs, la L.N.I. a résolu de se mesurer bientôt à des équipes étrangères.

Maggie & Pierre, oeuvre écrite en anglais par Linda Griffiths et Paul Thompson et mettant en scène Linda Griffiths, a connu un éclatant succès au Theatre Passe Muraille de Toronto. Une tournée transcanadienne est prévue pour 1980-1981. George Luscombe, l'un de nos metteurs en scène les plus doués, a monté deux nouvelles oeuvres: *The Mac Paps* et l'opéra *Refugees*.

Le théâtre pour la jeunesse s'est également illustré au cours de la saison. Qu'il suffise de mentionner le groupe de recherche La Marmaille qui a présenté en français et en anglais une oeuvre de Gilles Gauthier, mise en scène par Monique Rioux: *On n'est pas des enfants d'école*. D'une grande originalité, ce spectacle a été chaleureusement accueilli en France, en Belgique et en Allemagne.

On a compté, en 1979-1980, autant de réalisations médiocres que d'habitude, mais la proportion d'oeuvres de qualité s'est accrue, preuve (s'il en est besoin) que le théâtre canadien a atteint une certaine maturité. Avec l'appui financier du ministère des Affaires extérieures, la Compagnie des Deux Chaises a joué *A toi pour toujours, ta Marie-Lou*, en France, Suisse, Belgique et Grande-Bretagne. Plusieurs auteurs dramatiques canadiens ont parcouru la Grande-Bretagne en donnant des lectures de leurs oeuvres. Leur tournée, financée par les Affaires extérieures, a suscité beaucoup d'intérêt, et l'on songe à en organiser une semblable en Australie en 1980. On prévoyait, au mois de mars 1980, qu'au moins six oeuvres canadiennes seraient présentées à divers moments sur les scènes du Broadway. Cette consécration n'en fait pas nécessairement des chefs-d'oeuvre, mais elle montre que notre théâtre continue à faire son chemin à l'étranger.

Les auditoires ont continué de croître; les compagnies de théâtre, l'une après l'autre, ont rapporté que leurs ventes d'abonnements et de billets individuels avaient augmenté durant l'année.

Vers la fin de l'année 1979, le Conseil a offert, à titre exceptionnel, des subventions d'équipement aux compagnies qui font du théâtre pour la jeunesse. Cette aide a été fort appréciée, et a permis aux bénéficiaires de se procurer les articles les plus divers: un camion, des pneus d'hiver, et même des ampoules électriques!

Devant les progrès du théâtre au cours de l'année, on ne peut que regretter qu'en mars 1979, le Conseil ait dû prendre la décision de n'ajouter, pendant un an, aucune compagnie à celles qu'il subventionnait déjà. Mais nécessité fait loi. Déjà incapable de répondre aux attentes légitimes de sa clientèle, même en étirant son budget jusqu'à l'extrême limite, le Conseil ne pouvait logiquement continuer à assumer de nouvelles charges.

Il faut pourtant déplorer les difficultés qu'une telle décision impose aux groupes ayant acquis une compétence suffisante, auraient été admissibles, normalement, aux subventions du Conseil. Qui sait comment ils parviendront à survivre en 1980-1981? Ce qui est en cause, en définitive, c'est le moyen de subsistance des artistes qui travaillent dans ces groupes. Si le Conseil ne reçoit bientôt une infusion massive d'argent, il ne pourra plus, selon les paroles de son directeur associé, que "présider à une lente dégradation de la vie artistique".

32%	$ 725	Danse
13%	281	Théâtre
27%	601	Musique (Concerts Canada compris)
3%	60	Echanges culturels
9%	197	Mini supershow extraordinaire pour les jeunes
2%	54	Stages
7%	156	Ateliers et spectacles-démonstrations
7%	147	Publications et autres services
	$2 221	**Total** *($'000)*

En 1979-1980, le public averti a eu le bonheur d'assister, à travers le Canada, à l'un des spectacles les plus remarquables de la saison, présenté par le Théâtre de l'Opéra de Pékin, de Chine.

C'est dans le cadre du programme d'échanges culturels, coordonné par l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada, que cette troupe fameuse s'est produite à Victoria, Vancouver, Edmonton, Regina, Hamilton, Toronto, Ottawa et Montréal. Ainsi, quelque 53 000 spectateurs ont pu, le plus souvent à guichet fermé, faire leurs délices d'un festival de mime, musique, danse et acrobaties drolatiques.

Cette tournée exceptionnelle n'a cependant pas été la seule activité de l'Office. Le Supershow extraordinaire pour les jeunes, la plus grande entreprise de l'Office des tournées, a rassemblé dix-sept groupes canadiens, de huit provinces, dans une grande tournée transcanadienne.

L'Orchestre symphonique de Toronto s'est produit pour la première fois dans l'ouest du pays; les mélomanes de Colombie-Britannique, d'Alberta et de Saskatchewan ont eu ainsi le privilège d'entendre un de nos meilleurs orchestres.

En coproduction avec le Theatre New Brunswick, le Festival du printemps de Guelph a présenté, dans cette ville, l'opéra *Hansel et Gretel* de Engelbert Humperdinck. Le spectacle a été repris pas la suite au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'Ile-du-Prince-Edouard. Le réseau CBC de Radio-Canada a réalisé, avec la collaboration de l'Office des tournées, la Young Artists Debut Concert Series; grâce à cette initiative, de jeunes artistes canadiens se sont fait entendre dans de petites localités de Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick,

de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Saskatchewan. L'ensemble canadien-français Barde, qui se spécialise dans la musique d'origine celte, a reçu un accueil chaleureux dans l'ouest du pays.

En Colombie-Britannique, quatorze collectivités ont bénéficié d'une série théâtrale présentant trois productions de Vancouver, *Billy Bishop Goes to War, Jacques Brel is . . .* et *Same Time Next Year.* Le 25th Street House Theatre de Saskatoon et le Vancouver East Cultural Centre ont présenté avec succès à travers le Canada *Paper Wheat* et *Billy Bishop Goes to War,* respectivement. Le spectacle bilingue de marionnettes du Théâtre Sans Fil, de Montréal, a été fort apprécié tant dans les Maritimes qu'en Ontario.

Le Ballet national du Canada est allé dans l'Ouest. Pour leur part, les Grands Ballets Canadiens et le Royal Winnipeg Ballet sont retournés dans les Maritimes après quatre années d'absence. L'alternance de l'est à l'ouest des trois grandes compagnies de ballet est ainsi rétablie.

Ces dernières années, l'Office des tournées a organisé, avec la collaboration des ministères et organismes culturels provinciaux, des "marchés de spectacles", appelés Contacts, qui réunissent les artistes (venant présenter leurs oeuvres), leurs agents et les organisateurs de tournées. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'examiner les problèmes pratiques des artistes du spectacle, des groupes et des impresarios.

Les six Contacts de l'année, tenus à Toronto, Winnipeg, Halifax, Québec, Edmonton et Vancouver, ont rassemblé 2 410 personnes, et 173 artistes s'y sont produits. Ces "rencontres annuelles de la fourchette et de la jasette", comme on les a appelées non sans humour, constituent un service indispensable aux artistes canadiens du spectacle.

Chaque année, l'Office des tournées accorde des subventions d'encouragement et de déplacement à des agences de représentation d'artistes. Cinq agences se sont partagé, durant l'année, 164 024 dollars de subventions. Cette somme a donné lieu à des cachets d'une valeur de un million et demi de dollars, payés à des artistes canadiens. Ces organismes représentent quelque quatre-vingts artistes des différents arts du spectacle.

Des bourses de stage ont été offertes à des coordonnateurs de tournées et à des agents d'artistes désireux de se perfectionner auprès de spécialistes. L'Office a attribué huit nouvelles bourses et un renouvellement, pour un total de 53 500 dollars. Ce programme est particulièrement apprécié des milieux artistiques, car il contribue à la formation de directeurs de tournées compétents. Les restrictions budgétaires dont souffre le Conseil n'ont toutefois permis qu'une faible hausse de ces bourses.

Durant l'année, l'Office des tournées du Conseil des Arts a subventionné un total de 90 activités: 25 tournées de formations musicales et de musiciens, dans 295 localités; 22 tournées de compagnies de théâtre, dans 255 localités; 17 tournées de troupes de danse moderne et de ballet, dans 134 localités.

La création littéraire et l'édition

11%	$ 752	Bourses
39%	2 804	Edition, achat et traduction de livres
14%	997	Périodiques
25%	1 736	Diffusion et distribution
4%	308	Rencontres avec des écrivains canadiens
5%	328	Associations et conférences
2%	158	Autres
	$7 083	**Total** *($'000)*

Créé voici tout juste deux ans, le Festival national du livre s'est déjà imposé par son originalité et son succès, comme complément des programmes des lettres et de l'édition du Conseil des Arts. Le Festival a pour objet de convaincre les lecteurs de la vitalité et de l'intérêt de la création littéraire de notre pays. Cette année, malgré un budget réduit, les initiatives de petite envergure se sont multipliées et ont touché davantage de localités: 203 activités subventionnées dans les dix provinces et les deux territoires, soit le double de l'année précédente. Toutes ont été lancées par des collectivités locales, par des écoles, par des librairies ou des écrivains et ont intéressé directement le public. Parmi les plus remarquables, on retiendra:

- une foire aux livres, d'une fin de semaine, à Thetford Mines, au Québec, qui a attiré 4 000 visiteurs;
- une fête du livre pour enfants, à Windsor, Ontario, où se sont retrouvés 1 200 parents et enfants;
- un spectacle itinérant de prose et de poésie monté par le New Brunswick Social Studies Institute, vu par 3 000 spectateurs.

Certains autres des programmes d'aide à la création littéraire et à l'édition du Conseil des Arts ont, cette année, subi des changements notables. Dans le cadre du programme d'achat et de don de livres, le Conseil achète des livres à des éditeurs canadiens, puis les distribue à des organismes qui les mettent à la disposition

du public. Cette année, pour la première fois, les groupes bénéficiaires ont eu le choix entre trois catégories différentes, en français ou en anglais: livres pour enfants; oeuvres d'imagination, poésie, théâtre; études et essais. Neuf cent quatre-vingt huit lots ont été distribués, soit le double de l'an dernier.

Le programme d'aide à la promotion et à la diffusion du livre et du périodique canadiens a permis le financement de deux nouveaux et importants projets. Tout d'abord, grâce à une subvention, Biblio-Informatica, de Montréal, mettra sur ordinateur des données bibliographiques portant sur 14 000 ouvrages canadiens de langue française. Des données complètes sur les livres disponibles seront, à terme, rassemblées dans un catalogue général, lui-même complété par des suppléments cumulatifs mensuels. Ces catalogues s'adresseront à tous ceux qui vendent ou achètent des livres canadiens, c'est-à-dire avant tout les libraires et le public.

Le second projet consiste en l'établissement du Canadian Learning Materials Centre, à l'Université Dalhousie. Le but du Centre est de promouvoir l'emploi de matériel canadien ou de la région de l'Atlantique dans les établissements scolaires de la région.

Heureux signe des temps, les auteurs canadiens sont plus appréciés, non seulement par leurs compatriotes, mais aussi par les étrangers. L'attribution du Prix Goncourt à Antonine Maillet, pour son ouvrage *Pélagie-la-charette*, écrit grâce à l'aide d'une subvention du Conseil des Arts, en est un témoignage éclatant. Par exemple encore, le *Times Literary Supplement*, de Londres,

Aide à la création littéraire et à l'édition, 1971-1972 à 1979-1980, en dollars courants et constants

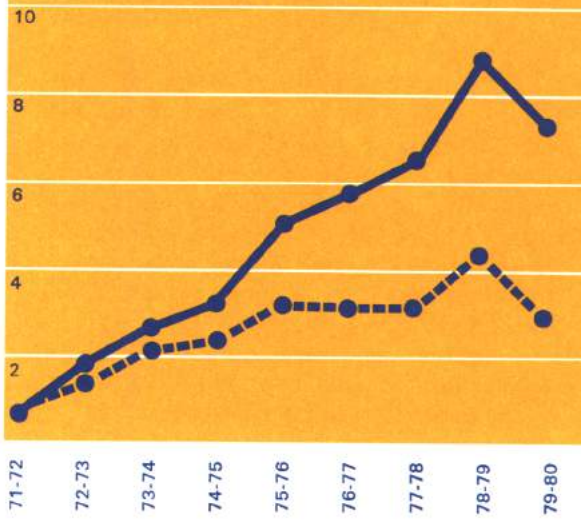

dollars courants *(en milliers)*

dollars constants *(en milliers) – I.I.P. (1971:100)*

a consacré cette année une grande partie d'un numéro aux livres canadiens récents. De plus, des auteurs revenant des quatre coins du monde, signalent un grand intérêt pour l'écriture canadienne.

N'empêche que le milieu canadien de l'édition doit avoir un meilleur accès aux marchés étrangers. Le Conseil des Arts en a conscience et, cette année, il a donné une dimension internationale à son programme d'aide à la traduction. Depuis quelques années, le Conseil subventionne la traduction d'oeuvres canadiennes en français ou en anglais. Il a fait plus cette année, en subventionnant la traduction de ces oeuvres en plusieurs langues étrangères. A l'avenir, les langues de traduction seront surtout l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais et le japonais, mais d'autres langues pourront être acceptées.

Autre initiative du Conseil, la signature d'une entente officielle avec la Fondation suisse Pro-Helvetia, en vue de créer un prix Canada-Suisse, qui sera attribué pour la première fois l'an prochain. Il récompensera alternativement un Canadien et un Suisse pour une oeuvre publiée en français. Ce prix, qui s'ajoute aux prix littéraires Canada-Belgique et Canada-Australie, valorisera la création littéraire de notre pays et encouragera les échanges entre écrivains des pays visés.

Cette même année, a été inauguré un échange d'écrivains sous les auspices du Conseil des Arts du Canada et de la Welsh Academy of Writers. Les premiers bénéficiaires ont été les poètes canadiens Miriam Waddington et Al Purdy et deux auteurs gallois. Aux termes de cet échange, les écrivains donnent, dans l'autre pays, une série de causeries, séminaires et lectures durant plusieurs jours.

Le programme d'échange d'écrivains canadiens et écossais en est à sa deuxième année; ainsi, le romancier et dramaturge canadien Ken Mitchell a pu passer une année en Ecosse, et le romancier écossais Cliff Hanley une année au Collège Glendon, de Toronto. Les écrivains bénéficiaires se sont montrés particulièrement satisfaits: beaucoup de temps libre pour leur propre création, tout en ayant le plaisir de faire connaître les oeuvres de leurs compatriotes à des jeunes et à des étudiants et la possibilité d'avoir une connaissance vive de l'écriture de l'autre pays. Vu le succès de ces échanges internationaux, le Conseil des Arts a entamé des pourparlers avec d'autres pays en vue de les multiplier.

Les arts plastiques et la Banque d'oeuvres d'art

32%	$2 249	Bourses
30%	2 179	Musées et centres d'artistes
14%	1 025	Cinéma
8%	590	Vidéo, radio et art-performance
9%	610	Banque d'oeuvres d'art
7%	477	Autres
	$7 130	**Total** *($'000)*

Si les subventions du Conseil des Arts constituaient l'unique indice de la vitalité d'un art, il faudrait en conclure qu'en 1979-1980, les arts plastiques ont souffert d'un blocage "créationnel": la plupart des organismes concernés ont dû dépenser de plus en plus d'énergie pour rester à la même place. On connaît le refrain: le budget du Conseil des Arts n'a pas bénéficié, cette fois encore, d'une augmentation proportionnelle à l'inflation, tandis que sa clientèle, en particulier les institutions et organismes, a des besoins de plus en plus grands.

Il faut néanmoins remarquer que, dans les arts plastiques, l'action du Conseil n'est généralement pas conçue pour soutenir toutes les "fonctions vitales" des bénéficiaires; elle vise plutôt la réalisation d'activités bien précises. Le programme d'aide aux musées d'art, par exemple, qui touche une vingtaine d'organismes publics, subventionne la tenue d'expositions mais non les activités générales. Les restrictions budgétaires imposent des contraintes à la fois aux organismes de subvention et à leur clientèle. Le Conseil, par exemple, est amené à privilégier les institutions qui consacrent le plus d'énergie et de compétence professionnelle à leur programme. Quant aux musées, ils sont obligés de diversifier leur collecte de fonds, d'avoir recours aux administrations provinciales et municipales et aux entreprises ou, comme l'a fait la galerie d'art de l'Ontario pour l'exposition Toutankhamon, d'exiger des droits d'entrée.

La situation n'est pas la même dans le cas des galeries "parallèles", connues aussi sous le nom de centres d'artistes, qui ne peuvent compter que sur l'aide du Conseil des Arts. Ces organisations, petites et souples, sont nées au cours des années soixante-dix, alors que le nombre des artistes formés par nos nouveaux établissements d'enseignement artistique montait en flèche, particulièrement dans les universités. Elles

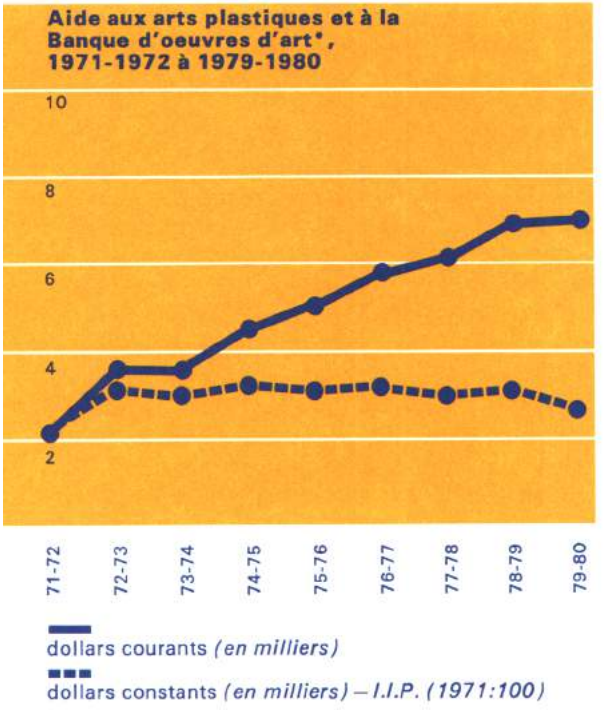

* *La Banque est incluse à partir de l'exercice 1972-1973.*

témoignent, avant tout, du désir des artistes d'exposer leurs oeuvres sans être soumis aux exigences du marché et dans un contexte moins rigide que celui de la plupart des musées publics.

Toute restriction des fonds publics met en danger l'existence même des centres d'artistes qui, comme les musées, ne peuvent survivre qu'en cherchant d'autres sources de revenus. Compte tenu de la nature des oeuvres qu'ils exposent et de la distance qui sépare l'art contemporain et la masse du public, ils ont vraiment peu de chance de s'en tirer.

Les rapports annuels, sans excepter ceux du Conseil des Arts, considèrent rarement la nature particulière des formes d'art. Dans le cas des arts plastiques, on ne trouve guère aujourd'hui de valeurs admises et l'incroyable prolifération de la production artistique rend difficile – et cependant stimulante – la tâche des organismes publics de soutien.

Le Conseil des Arts se veut aussi accueillant que possible aux nouvelles formes d'art. L'an dernier, par exemple, en réponse aux besoins des artistes dont le travail chevauche plusieurs disciplines, il a établi un programme d'aide à l'art-performance. Il a subventionné deux festivals d'art expérimental, l'un à Vancouver, l'autre à Chicoutimi (Symposium international de la sculpture environnementale). Il a, en outre, attribué des fonds pour la publication d'un ouvrage de première importance *Performance by Artists*, et subventionné cinq séries de performances dans des centres d'artistes et musées d'art publics.

Le programme d'artistes résidents a été supprimé à la fin de l'année. Conçu pour encourager la présence de créateurs dans le milieu universitaire, ce programme est moins nécessaire maintenant que les artistes professionnels travaillent davantage dans les universités.

Vidéo, radio et cinéma

La distribution et l'exposition des oeuvres vidéographiques canadiennes ont pris beaucoup d'envergure durant l'année, tant au Canada qu'à l'étranger. Un certain nombre d'organismes ont produit des catalogues de leurs collections spécialisées, organisé des festivals et expositions et commencé à distribuer des bandes vidéo aux collèges et universités, aux musées d'art, aux festivals et aux postes de télévision communautaires.

Les artistes canadiens de la vidéo ont eu l'occasion de se faire connaître hors du Canada en participant à la Biennale de Paris, et à celle de Venise, où les oeuvres de huit réalisateurs étaient exposées. L'intérêt que les productions canadiennes ont suscité dans ces milieux a stimulé, au Canada et à l'étranger, la demande de bandes vidéo canadiennes.

Les artistes de la radio se sont également acquis une plus large audience. Leurs oeuvres ont été présentées dans un festival tenu à Halifax, au centre de distribution de bandes radiophoniques artistiques, et au cours d'une série d'émissions, *Radio by Artists*, réalisée par A Space Gallery, de Toronto. Le poste coopératif de Vancouver a également encouragé les artistes à s'exprimer; avec l'aide financière du Conseil des Arts, il a diffusé chaque semaine une émission de manifestations artistiques de deux heures.

A mesure que l'art vidéo se développe et que les possibilités de distribution se multiplient, on s'aperçoit qu'il faut rendre l'équipement de production plus maniable et en améliorer la qualité. Aussi le Conseil a-t-il attribué des subventions appréciables pour l'acquisition d'appareils de production ou de montage, notamment aux Video Theatre, Trinity Square Video, A Space Video et Satellite Video Exchange Society. Il a, par ailleurs, augmenté de 50 pour cent la valeur de ses subventions de production vidéographique qui s'élèvent maintenant à 15 000 dollars.

Pendant ce temps, les artistes de la vidéo sortaient des musées et centres d'artistes et produisaient de plus en plus pour la télévision. Les postes de télévision par câble ont diffusé plusieurs émissions créées par des artistes, comme le Gina Show et TBA-TV à Vancouver, Art Montréal, les séries de A Space Gallery, de Toronto, et, à Kingston, les bandes vidéo primées au concours Video Open.

Le Conseil lui-même s'est penché sur le rôle des artistes et des arts dans le domaine de la télévision et, à la suite d'une recommandation de sa Commission consultative des arts, il a, pour la première fois, défini publiquement ses positions dans un mémoire présenté à un comité de la CRTC. Ce document traite de trois questions: le service aux régions éloignées, notamment celles du Nord, la transmission par satellite et la télévision payante.

Pour ce qui est du cinéma, le Conseil a organisé en novembre 1979, au Mont Sainte-Marie, la première rencontre pancanadienne des organisations cinématographiques à but non lucratif. Etaient invités tous les groupes qui font la production, la distribution et l'exposition de films et sont subventionnés par le Conseil, ainsi que les cinéastes indépendants travaillant dans des régions dépourvues d'organisations de cinéma.

Les participants ont discuté de problèmes communs et étudié les moyens de préserver le cinéma canadien indépendant. Par cinéma indépendant, on désigne les films très divers — abstraits, expérimentaux,

documentaires et de fiction – qui sont réalisés hors des cadres des organismes fédéraux (SDICC, ONF, Radio-Canada, etc.).

Les participants du colloque ont établi des plans en vue de la formation d'une association générale et de la création d'un circuit de présentation de films. Ils ont depuis fondé un bulletin national.

La Banque d'oeuvres d'art

Cette année, le Conseil des Arts a reçu le rapport de l'étude confiée à M. Davidson Dunton sur la Banque d'oeuvres d'art. La conclusion de l'auteur corrobore le sentiment du Conseil: la Banque est un véritable instrument de soutien et de promotion des artistes plasticiens et de leur art. En tête de ses recommandations, M. Dunton place une multiplication des activités de promotion pour augmenter le nombre des locations et accroître l'intérêt du public envers l'art canadien. Déjà, la Banque a décidé de tenir chaque année des expositions-locations dans diverses villes du Canada, où le public et les clients éventuels pourront voir un bon nombre d'oeuvres de sa collection.

Par ailleurs, la Banque continue à louer des oeuvres en vue d'expositions organisées par d'autres, faisant ainsi office d'"iconothèque" de l'art canadien contemporain. En 1979-1980, la Banque a répondu à des demandes d'expositions au Canada, en France et aux Etats-Unis, et a fait parvenir huit expositions à divers centres internationaux.

La fonction première de la Banque reste évidemment l'achat et la location d'oeuvres d'artistes canadiens contemporains. Avec l'acquisition de 564 oeuvres en 1979-1980, la Banque a porté à 8 987 le nombre des oeuvres de sa collection. Le nombre d'oeuvres en location s'est aussi accru, passant de 4 425 (52 pour cent de la collection) à 4 907 (54 pour cent). De plus, en prêtant 308 autres oeuvres pour des expositions ou des activités spéciales, la Banque a rendu une plus grande partie de sa collection accessible au public.

Le programme spécial d'aide aux acquisitions s'est poursuivi durant l'année. Ce programme offre aux musées d'art publics des subventions équivalentes à leur budget d'acquisition d'oeuvres canadiennes contemporaines pour leur collection permanente. Durant l'année, quatorze musées ont touché globalement 101 000 dollars et, fournissant eux-mêmes une somme équivalente, ont acheté 113 oeuvres.

L'intérêt croissant des Canadiens et des étrangers pour la collection de la Banque est, paradoxalement, une cause d'embarras: plus la collection s'enrichit, plus il faut de personnel pour servir les clients. Mais à un moment où les budgets sont restreints, il est difficile de trouver de l'argent pour engager d'autres employés. Devant cette situation, le Conseil ressent – c'est bien naturel – autant de frustration que de satisfaction. Le personnel fait ce qu'il peut dans ces circonstances difficiles, mais il est évident encore une fois, que les ressources sont insuffisantes.

1%	$ 47	Architecture
3%	157	Art-performance
31%	1 512	Arts plastiques
4%	205	Cinéma
16%	752	Création littéraire
4%	189	Danse
1%	44	Multidisciplinarité
24%	1 172	Musique
5%	226	Photographie
9%	413	Théâtre
2%	102	Vidéo
	$4 819	**Total** *($'000)*

Comment se fait l'attribution des bourses au Conseil des Arts? Question légitime, certes, et des plus fréquentes, dont la réponse, essentiellement, est celle-ci: le Conseil consulte chaque année des centaines de spécialistes des arts qui font l'appréciation des demandes, à titre individuel ou comme membres de jurys.

Cette méthode est loin d'être spéciale au Conseil; elle a cours dans de nombreux conseils des arts, tant au Canada qu'en d'autres pays occidentaux, ainsi que dans des organismes canadiens de subvention en sciences, génie, humanités et sciences sociales. La pratique en est cependant particulièrement poussée au Conseil des Arts. Ce fait, généralement reconnu, a contribué à créer la bonne réputation que le Conseil possède, croyons-nous, au Canada et à l'étranger.

La simplicité du principe est évidente; sa réalisation, complexe, – comme peuvent en témoigner les agents du Conseil et tous ceux qui ont participé au travail des jurys. Pour le recrutement des jurys, notamment, les agents du Service des bourses doivent satisfaire à de nombreuses exigences.

En premier lieu, tout jury doit être adapté aux besoins et intérêts des candidats dont il aura à étudier les demandes. Un jury d'arts plastiques comprendra des sculpteurs si plusieurs demandes émanent de ce genre d'artistes et un jury de cinéma, des scénaristes si un certain nombre de scénaristes se sont présentés au concours. Il faut aussi que le jury connaisse la production artistique des régions où habitent les candidats, qu'il compte dans ses rangs des artistes établis et de nouveaux artistes, qu'il réunisse les représentants des divers secteurs d'une

discipline artistique. Les jurys de danse, par exemple, se composent habituellement de chorégraphes, de danseurs et de professeurs, travaillant en danse moderne, ballet et danse classique de l'Inde. Les agents du Conseil s'efforcent en outre de trouver sans cesse de nouveaux spécialistes, afin de ne pas recourir trop souvent aux mêmes appréciateurs ou aux mêmes groupes d'appréciateurs. Ils doivent, de plus, prendre conscience de leurs propres préjugés, personnels ou artistiques, et s'efforcer de s'en dégager.

Il est souvent compliqué – et coûteux – d'organiser l'appréciation des demandes. L'étude des dossiers n'est qu'un premier pas; il faut également visionner des films, écouter des enregistrements, tenir des auditions. Durant l'année, par exemple, pour l'audition des candidats chefs d'orchestre ou de chorale, le Conseil a engagé, au coût de $2 000, les cordes d'un orchestre symphonique. Quant aux chanteurs et interprètes de musique "classique", leur compétence est évaluée en deux étapes: les appréciateurs effectuent d'abord un premier tri, après avoir écouté les enregistrements fournis par les candidats (on compte environ 250 candidats par concours); ils font ensuite une tournée au cours de laquelle ils auditionnent, à Vancouver, par exemple, ou à Paris, les candidats retenus. Les membres d'un jury de ce genre consacrent parfois tout un mois à leur tâche.

Pour les auditions de danse, les agents du Conseil doivent louer des studios, engager des accompagnateurs et, s'il s'agit de professeurs, assurer la présence de classes entières d'élèves.

Lors d'un récent concours d'arts plastiques, l'examen des demandes et des diapositives de plus de 200 candidats a pris une semaine complète. Quelque cent candidats ont été retenus et chacun a fait parvenir trois de ses oeuvres au Conseil. Le jury a passé une autre semaine à étudier ces pièces et à décider de l'attribution des bourses.

Trouver des artistes qui consentent à se soumettre à un régime aussi exténuant, alors qu'ils ont eux-mêmes une oeuvre à créer ou des engagements à remplir, n'est pas une tâche facile. D'autant moins facile que, pour avoir des points de vue neufs, il importe de recruter sans cesse de nouveaux collaborateurs, et ce, dans un pays relativement peu populeux, où les appréciateurs possibles sont en nombre restreint. Les artistes qui, chaque année, acceptent de participer au travail des jurys méritent la profonde reconnaissance du Conseil et du monde des arts.

Une fois les jurys organisés, on verrouille les portes et les candidats inquiets attendent de loin l'apparition de la fumée, blanche ou noire . . . Pendant ce temps les appréciateurs passent au tamis des centaines de formules et de pièces documentaires, et, caféine et nicotine aidant parfois, travaillent d'arrache-pied jusqu'aux petites heures. Il n'est pas étonnant que la plupart ne soient guère pressés de recommencer!

L'évolution du programme de bourses, comme des autres programmes du Conseil, est fonction de l'évolution des formes d'expression artistique et d'une prise de conscience toujours plus profonde des besoins particuliers des divers secteurs. En 1979-1980, par exemple, le Service des bourses a établi pour la première fois un programme régulier d'aide à l'art-performance, et le nombre des candidatures dans cette forme d'art toute contemporaine a doublé.

Le Service des bourses continuera sans doute à modifier ses programmes pour mieux servir les artistes, mais le recours aux appréciateurs indépendants restera toujours la clef de voûte de son système d'attribution de bourses. Malgré sa complexité, ce système tend à produire les résultats les plus équitables.

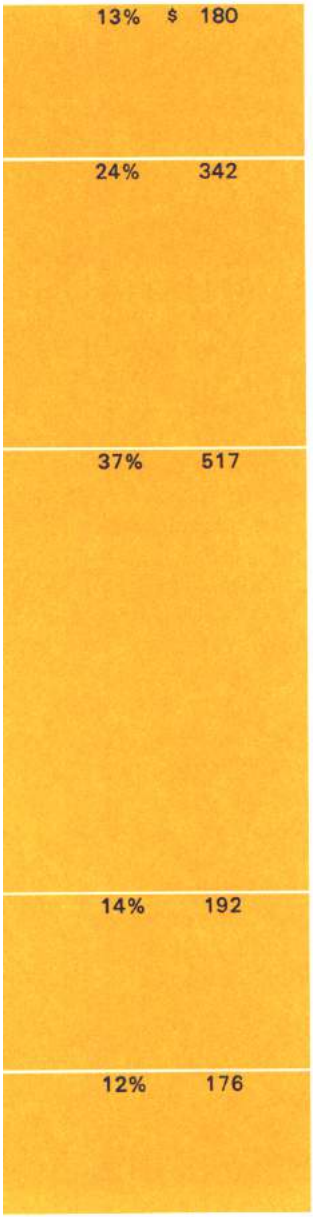

Quels sont les bénéficiaires du programme Explorations? Des auteurs d'études et d'essais de toutes sortes, connus et inconnus, publiés ou non; des poètes, romanciers, scénaristes débutants; des amateurs d'histoire et de patrimoine canadien; ou, encore, des comédiens, musiciens, danseurs, chorégraphes, metteurs en scène, administrateurs d'art; des photographes, des cinéastes qui font leurs premières armes, des artisans, des inventeurs, et combien d'autres . . . Ils sont jeunes ou vieux, ils travaillent seuls ou en groupe, ou parfois dans le cadre d'un organisme. Bref, on peut dire que les bénéficiaires d'Explorations sont des gens doués et sympathiques, de toutes les régions du Canada.

Les activités subventionnées sont à l'avenant. L'an dernier, comme chaque année, elles ont touché une foule de domaines: musique, théâtre, danse, création littéraire, arts plastiques, métiers d'art, histoire et patrimoine, pour ne nommer que les plus en vue. Certaines avaient une portée nationale, d'autres intéressaient une région ou une province; toutes tendaient à l'enrichissement de la vie culturelle et artistique du Canada. Rien d'étonnant, donc, à ce qu'elles aient été réalisées dans les lieux les plus divers: prisons, galeries d'art, théâtres, entrepôts, parcs, églises, salles paroissiales, écoles, granges, stations de métro; dans la rue, dans les autobus et les bateaux, sur les quais, et même sur l'eau et dans les airs. L'imagination n'a pas de frontières.

Pour un programme qui mise sur des valeurs non éprouvées, Explorations connaît un succès remarquable. Les subventions sont de $3 000 à $5 000 en moyenne. Il faut être obsédé de création pour vouloir travailler durant de longs mois (souvent plus d'une année) pour si peu d'argent. Et pourtant, un grand nombre le font. Et ils produisent.

Par exemple, des livres: 144 à ce jour, et d'autres nous parviennent chaque semaine. Certains de ces ouvrages sont parmi

les plus intéressants et les plus largement diffusés des dernières années, comme *Les patenteux du Québec*, de Lise Nantel, Raymonde Lamothe et Marie Décarie ou *All of Baba's Children* de Myrna Kostash, écrivain canadien d'ascendance ukrainienne. C'est aussi avec l'aide d'Explorations que Thecla Bradshaw a écrit son étude sur l'artiste cri Allen Sapp, que Joseph Lemieux a produit son *Chansonnier franco-ontarien* et Marielle Boudreau, *La cuisine traditionnelle en Acadie*. En fait, pour les auteurs de livres non "littéraires", Explorations est le plus important programme de subventions publiques. Sans Explorations, beaucoup d'ouvrages de qualité, fondés sur des recherches de longue durée, n'auraient jamais vu le jour.

L'orientation du programme est fortement régionale. Les demandes de subvention sont étudiées par cinq jurys régionaux formés de personnes de professions et métiers divers; les recommandations de ces jurys sont ensuite approuvées par un comité national et revues par le conseil d'administration du Conseil des Arts. Grâce à cette structure régionale, le Conseil a acquis une perception plus nuancée des besoins et des aspirations des différentes parties du pays, auxquels il s'efforce de répondre. Cela vaut particulièrement pour les provinces de l'Atlantique, les Prairies et le Nord, mais aussi pour toutes les zones éloignées des grands centres.

Explorations a rendu d'autres services au Conseil — et par conséquent aux arts — en aidant le Conseil à suivre de près l'évolution de la vie artistique. Il est arrivé à maintes reprises, en effet, qu'après avoir été reconnues et encouragées par Explorations, de nouvelles formes d'art et de nouveaux modes d'expression aient été ajoutés aux disciplines et institutions traditionnelles que le Conseil soutient. Quelques-uns des premiers centres d'artistes (dits "galeries parallèles"), par exemple, ont démarré avec l'aide de subventions d'Explorations: La Galerie Media de Montréal, White Water Gallery de North Bay, et Western Front Society de Vancouver. Aujourd'hui, ces organismes sont subventionnés par le Service des arts plastiques du Conseil. Explorations a également assisté les premiers artistes de la vidéo, qui sont maintenant pris en charge par la Section vidéo du Service des arts plastiques.

Plusieurs jeunes compagnies de théâtre ont fait le saut dans l'arène professionnelle grâce à Explorations. Mentionnons Le Théâtre expérimental de Montréal et La Marmaille de Longueuil (Québec), Mummers Troupe de Terre-Neuve, Globe Theatre de Regina, 25th Street House Theatre de Saskatoon, Black Theatre Canada de Toronto et Le Théâtre du Nouvel Ontario de Sudbury. En tout, cinquante et une compagnies de théâtre subventionnées initialement par Explorations reçoivent maintenant, à titre de compagnies professionnelles, l'aide du Service du théâtre. De la même façon, la Terminal City Dance Society de Vancouver, aidée par Explorations, a acquis la compétence nécessaire pour répondre aux exigences du Service de la danse.

Programme souple et ouvert à toutes les audaces, Explorations permet au Conseil de s'adapter aux diverses manifestations de l'activité créatrice. Tant que la recherche d'idées neuves et l'invention de nouveaux modes d'expression continueront à passionner les Canadiens — et tout indique que ce sera pour longtemps! — Explorations sera là pour soutenir leurs efforts.

Prix et distinctions

Chaque année, le Conseil des Arts du Canada décerne un certain nombre de prix dans le domaine culturel: Prix Molson, offerts à trois Canadiens qui se sont distingués dans les arts ou les sciences humaines; Prix littéraires du Gouverneur général aux auteurs de trois livres de langue française et trois de langue anglaise; Prix de traduction pour les deux meilleures traductions de livres canadiens, l'une de l'anglais au français et l'autre du français à l'anglais; et Prix de littérature de jeunesse aux auteurs ou illustrateurs des meilleurs ouvrages de cette catégorie, l'un en français, l'autre en anglais.

Les lauréats des Prix Molson pour 1979 étaient Michel Brault, cinéaste, Montréal, Lois Marshall, cantatrice, Toronto, et Robert Weaver, homme de lettres et réalisateur radiophonique, Toronto.

Les Prix littéraires du Gouverneur général ont été décernés, pour l'année 1979, aux auteurs suivants: dans la catégorie romans et nouvelles, Marie-Claire Blais pour *Le sourd dans la ville* (Stanké) et Jack Hodgins pour *The Resurrection of Joseph Bourne* (Macmillan); dans la catégorie essais, Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos pour *Le fait anglais au Québec* (Libre expression) et Maria Tippett pour *Emily Carr: A Biography* (Oxford University Press); dans la catégorie poésie, Robert Mélançon pour *Peinture aveugle* (VLB) et Michael Ondaatje pour *There's a Trick with a Knife I'm Learning to Do* (McClelland and Stewart).

Les Prix de traduction 1979 ont été attribués à Colette Tonge pour *La danse des ombres* (Québec-Amérique), version française de *Dance of the Happy Shades*, d'Alice Munro, et à Allan Van Meer pour la version anglaise de trois oeuvres dramatiques: *La céleste Gréta*, de Rénald Tremblay, *Une job*, de Claude Roussin et *Encore un peu*, de Serge Mercier. Ces traductions de M. Van Meer ont paru dans le volume 5 de *A Collection of Canadian Plays* (Simon and Pierre).

Les lauréats des Prix de littérature de jeunesse 1979 sont les suivants: langue française, Gabrielle Roy pour le texte de *Courte-Queue* (Stanké) et Roger Paré pour l'illustration de *Une fenêtre dans ma tête* (La courte échelle); langue anglaise, Barbara Smucker pour son roman *Days of Terror* (Clarke, Irwin) et Laszlo Gal pour l'illustration de *The Twelve Dancing Princesses* (Methuen).

Le Conseil des Arts administre aussi, au nom du gouvernement fédéral, la part canadienne du Prix littéraire Canada-Belgique, décerné annuellement à un écrivain de langue française, alternativement canadien et belge, et du Prix littéraire Canada-Australie, attribué à un écrivain de langue anglaise, alternativement canadien et australien. Pour 1979, l'écrivain belge Hubert Juin a remporté le Prix Canada-Belgique et l'écrivain canadien Michael Ondaatje, le Prix Canada-Australie.

Les bourses Peter Dwyer sont attribuées tous les ans aux meilleurs élèves de l'Ecole nationale de théâtre et de l'Ecole nationale de ballet. En 1979, les boursiers de l'Ecole nationale de théâtre ont été Frédérik Bédard, Jean Crépeau, Juliet Daunt, Dana Fetherstonhaugh, Ronald Lea et Denis Roy, et ceux de l'Ecole nationale de ballet, Anne Adair, Owen Montague, Pierre Paradis, Barbara Smith et Rachel Taylor.

Certains bénéficiaires des bourses "A" pour artistes sont désignés "boursiers Victor Martyn Lynch-Staunton". Pour 1980, ces boursiers sont Patricia Beatty, chorégraphe, Ronald Martin, peintre, et Henry Saxe, sculpteur.

Le Conseil des Arts finance le Prix Jules Léger pour la nouvelle musique de chambre. Ce prix est attribué annuellement par le Conseil canadien de la musique. En outre, le Conseil des Arts et la Société Radio-Canada financent conjointement des concours nationaux pour jeunes compositeurs et pour chorales amateurs.

Le programme Killam

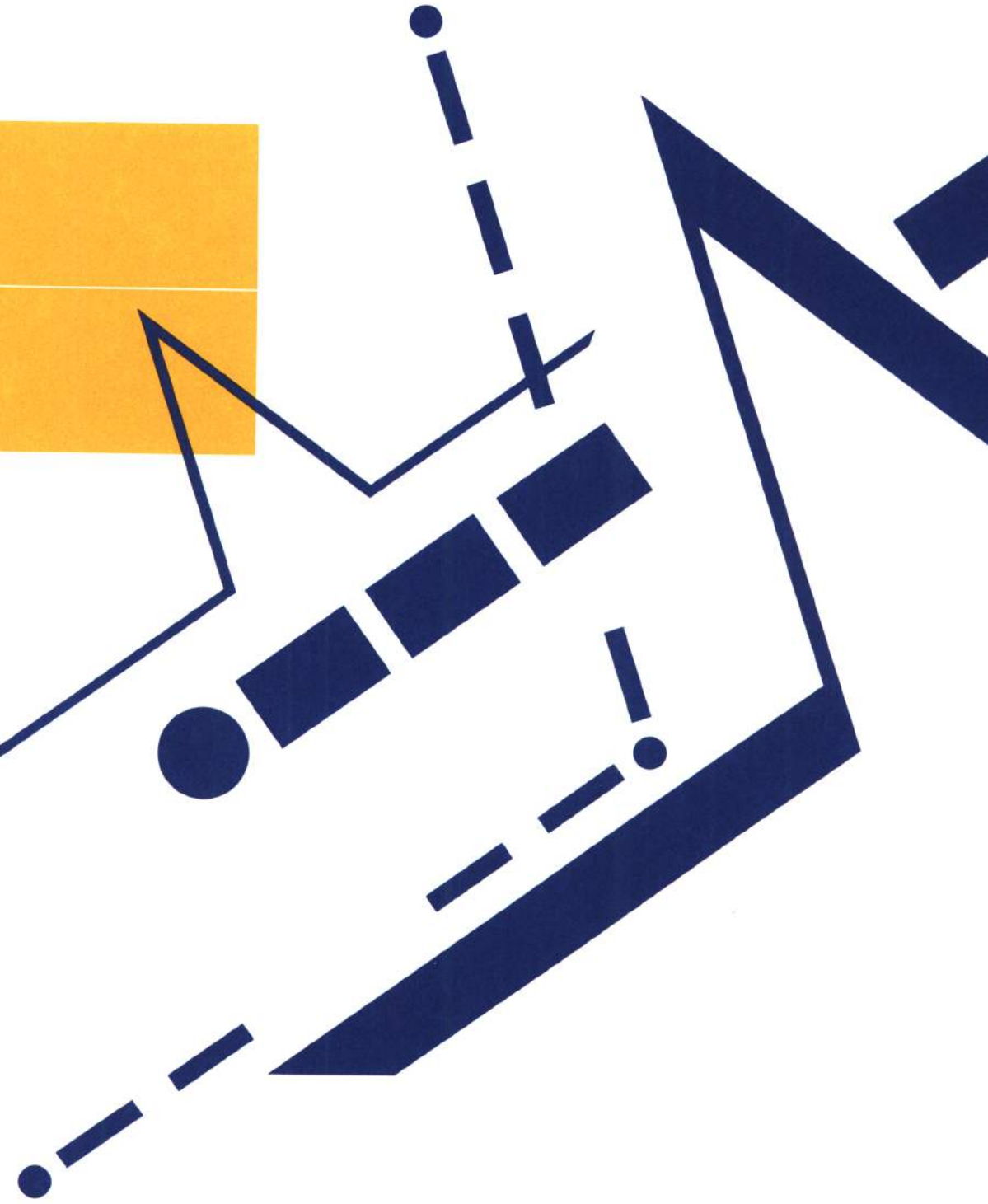

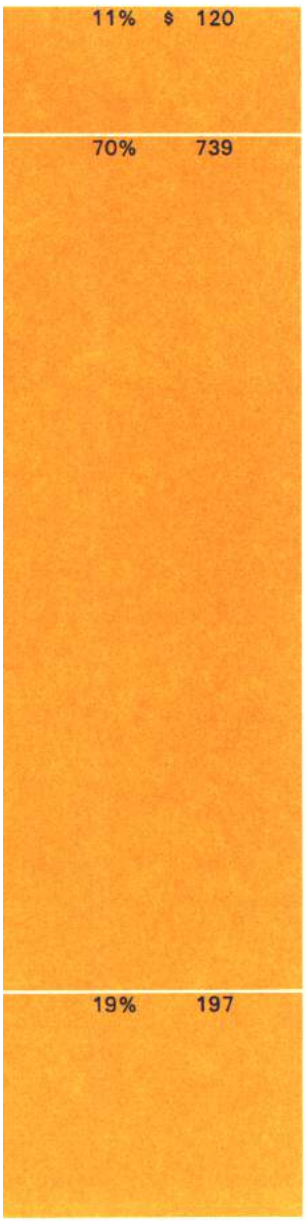

Bourses commémoratives I. W. Killam

Bourses de recherche

Bourses d'attachés de recherche

$1 056 **Total** *($'000)*

Le programme Killam du Conseil des Arts, dont le financement fut assuré par feu Mme Dorothy J. Killam, a pour but "d'accroître les réalisations des Canadiens dans les domaines scientifique et universitaire, d'élargir le champ d'action des universités canadiennes et de promouvoir la compréhension et l'harmonie entre Canadiens et étrangers". Le programme Killam offre actuellement trois types de bourses, par voie de concours annuel. Ces bourses ont pour objet d'aider les chercheurs exceptionnels à entreprendre des travaux de grande envergure. Un comité de treize spécialistes renommés, représentant les lettres, les sciences humaines, les sciences naturelles, la médecine et le génie, est chargé du choix des boursiers. Les bourses Killam sont un complément à l'aide à la recherche qui existe déjà.

Les bourses commémoratives Izaak Walton Killam en science, génie et médecine, les plus prestigieuses des bourses Killam, rendent bien compte de l'intérêt que manifestait Mme Killam envers ces trois grands champs de connaissance. Ces bourses sont à la fois un hommage et une aide à des spécialistes réputés engagés dans des recherches, quel que soit leur cadre d'activité: industrie, secteur public ou parapublic, université ou autre. Pour être au nombre des candidats, les chercheurs canadiens doivent être proposés par des spécialistes du même champ disciplinaire.

Les bourses de recherche ont pour but d'aider la recherche avancée dans les sciences humaines, les sciences naturelles, la médecine, le génie et dans toute discipline rattachée à ces grands domaines. Elles

permettent à des chercheurs expérimentés de se libérer de leurs travaux habituels pour se consacrer à une étude indépendante.

Les bourses d'attachés de recherche sont conçues pour inviter les jeunes universitaires à faire de la recherche tout en enseignant. Comme les bourses de recherche, elles viennent en aide à la recherche, quelle que soit la discipline. Aussi les attachés sont-ils tenus de consacrer le principal de leur temps à la recherche.

En 1979-1980, de nombreux candidats ont continué de solliciter l'un ou l'autre des trois types de bourses Killam. Sur 160 demandes de bourses de recherche, ce qui constitue un record, douze bourses ont été accordées. En outre, huit bourses de recherche ont été renouvelées. Quatre-vingt-quatorze jeunes universitaires ont demandé une bourse d'attaché de recherche; douze l'ont obtenue (dont six renouvellements). Le comité de sélection Killam a également examiné vingt propositions pour les bourses commémoratives I. W. Killam.

Pour 1980-1981, les bourses commémoratives ont récompensé trois éminents scientifiques canadiens.

Le professeur A. E. Litherland, "University Professor" à l'Université de Toronto, a reçu la bourse pour parfaire la technique de spectronomie de masse ultra-sensible pour la datation au carbone 14 et la détection d'autres isotopes rares. Physicien nucléaire réputé, le professeur Litherland a mis au point des techniques expérimentales, communément utilisées depuis dans le monde entier.

Le Dr J. M. McKenzie, professeur de médecine à l'Université McGill et médecin-chef à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, pourra, grâce à sa bourse, poursuivre son étude de l'interaction des récepteurs et des anticorps dans la maladie de Basedow (hyperthyroïdisme). Le Dr McKenzie jouit d'une grande réputation dans le domaine de la physiologie de la thyroïde, à cause surtout de ses travaux sur la pathogenèse de la maladie de Basedow et de la méthode de dosage qu'il a mise au point pour l'étude de l'hyperthyroïdisme.

Pour sa part, le professeur D. W. Strangway, de l'Université de Toronto, reprendra ses études antérieures en électromagnétisme des roches et minéraux et les publiera sous forme de livres sur la physique et la géologie de la lune et sur les champs magnétiques et l'histoire des planètes. En outre, il entreprendra une étude multidisciplinaire (géologique, géophysique et géochimique) d'une section de la croûte continentale précambrienne. Géophysicien très connu à l'étranger, le professeur Strangway est le grand spécialiste des échantillons de roche lunaire prélevés grâce au Programme Apollo de la NASA.

A la différence des bourses commémoratives, les bourses d'attachés de recherche ont pour objet d'aider les jeunes universitaires de talent à commencer une carrière de chercheur dans quelque discipline que ce soit. Parmi les travaux que font actuellement ces attachés de recherche, notons une histoire économique et sociale du Cap-Breton, des études sur la spectroscopie au laser et sur diverses questions d'économie mathématique. Le comité Killam n'a eu qu'à se féliciter de la qualité des projets soumis aux deux concours d'attachés de recherche tenus jusqu'ici.

Les membres du comité ont également trouvé très bons les projets des candidats à une bourse de recherche.

Au nombre des boursiers de recherche de cette année, mentionnons Vincent Lemieux, professeur de science politique à l'Université Laval, dont le projet redouble d'intérêt, eu égard à la situation politique actuelle du Canada. M. Lemieux fait une étude du gouvernement, des partis politiques et de la société du Québec depuis 1944.

Dans un domaine plus spécialisé, M. Sidney Afriat, professeur d'économie à l'Université d'Ottawa, fait des recherches théoriques de grande portée sur les éléments de base de la microéconomie. Ses travaux intéressent notamment les économistes qui définissent et interprètent les indices, instruments indispensables pour la mesure et la description du changement économique.

M. I. K. Steele, professeur d'histoire à l'Université Western Ontario, a reçu une bourse de recherche pour continuer ses études sur les échanges entre les collectivités anglaises de l'Atlantique et la Grande-Bretagne, de 1675 à 1740. Son dernier ouvrage sur le sujet avait reçu le meilleur accueil des historiens pour son interprétation nouvelle et convaincante de cette période.

D'autres boursiers de recherche Killam font des travaux dans toutes sortes de disciplines. M. W. R. Peltier, professeur de physique à l'Université de Toronto, met au point des modèles de convection thermique de la dérive des continents. M. Frank H. Clarke, professeur agrégé de mathématique à l'Université de Colombie-Britannique, travaille à l'étude théorique et à l'application de gradients généralisés en mathématique, économie et planification. Au nombre des autres recherches en cours, on relèvera une analyse historico-critique du concept de causalité et une édition des traités du grammairien médiéval Robert Kilwardby.

Par ces exemples, on mesure la portée des nombreux projets de recherche subventionnés par le programme Killam. En dehors des arts, toute recherche avancée peut recevoir une subvention Killam. Plus d'un changement est survenu au Programme au cours des années, mais la qualité des boursiers a toujours été égale, voire supérieure, aux critères établis par Mme Dorothy Killam. Il est à souhaiter que les candidats de cette année se distingueront autant que leurs devanciers.

La Commission canadienne pour l'Unesco

Le Canada fut, en 1946, l'un des membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, mieux connue sous le sigle Unesco. Comme les autres Etats membres, il s'engagea alors à prendre "les dispositions appropriées à sa situation particulière pour associer aux travaux de l'Organisation les principaux groupes nationaux qui s'intéressent aux problèmes d'éducation, de recherche scientifique et de culture, de préférence en constituant une commission nationale où seront représentés le gouvernement et ces différents groupes".

Cet engagement ne devait être rempli qu'en 1957, lors de la création du Conseil des Arts. Le gouvernement fédéral décida alors de confier à ce nouvel organisme, dont le mandat initial englobait les sciences humaines aussi bien que les arts, le soin d'établir une commission nationale pour l'Unesco et d'en assurer le secrétariat. Depuis plus de vingt ans, la Commission canadienne pour l'Unesco exerce donc le rôle décrit ci-dessus; elle constitue d'autre part, dans le cadre du Conseil des Arts, un organe de liaison entre les diverses autorités canadiennes compétentes et l'Organisation internationale siégeant à Paris; elle joue aussi un rôle consultatif auprès du gouvernement canadien en ce qui regarde l'Unesco. L'activité de la Commission est, dans une large mesure, conditionnée par les travaux et le calendrier de l'Unesco et de ses principaux organes, parmi lesquels la Conférence générale occupe le premier rang. La dernière session de cette assemblée a eu lieu à Paris en octobre-novembre 1978, et la prochaine est prévue pour septembre-octobre 1980, à Belgrade. La période étudiée dans le présent rapport se situe entre les deux et a été consacrée surtout à des travaux de mise en oeuvre et de consolidation.

Nous en donnons ci-dessous quelques exemples, qui illustrent à la fois le rôle joué par la Commission dans le cadre de la participation canadienne à l'oeuvre de l'Unesco et le soutien apporté par l'Unesco aux activités canadiennes dans les domaines de sa compétence.

Terre des Hommes

Pour la deuxième année consécutive l'Unesco, avec l'aide de la Commission, a eu son pavillon à l'exposition "Terre des Hommes" (Montréal). Axée sur l'Année internationale de l'enfant, cette exposition a attiré de nombreux visiteurs, petits et grands. Elle a été rehaussée par le passage du célèbre homme de théâtre Peter Ustinov, co-auteur d'une publication de l'Unesco intitulée *Quel monde laissons-nous à nos enfants?*

Colloque sur les moyens de communication de masse et l'éducation des adultes

Grâce à un relais de télévision assuré par le satellite "Symphonie", et qui constituait à la fois une prouesse technique et une première pour l'Unesco, le Directeur général a pu, en octobre dernier, du siège de l'Unesco à Paris, s'adresser directement aux experts réunis dans la salle de conférence du Conseil des Arts, à Ottawa, à l'occasion d'un colloque international sur "l'amélioration de l'apport des moyens de communication de masse à l'éducation des adultes". Présidé par le professeur John C. Cairns, directeur du Centre for International Programs de l'Université de Guelph, ce colloque a rassemblé une vingtaine de spécialistes de rénommée mondiale venus d'autant de pays. Les actes de ce colloque ont paru dans les *Pages documentaires* de la Commission.

L'Homme et la biosphère (MAB)

En 1978, le Canada avait été réélu au Conseil international de coordination du programme de l'Unesco intitulé "L'Homme et la biosphère" (MAB), pour une période de cinq ans. C'est M. Jim M. Harrison, vice-président de la Commission et président du Comité canadien pour L'Homme et la biosphère, qui représente le Canada au Conseil international. Depuis avril 1979, la Commission assure provisoirement le secrétariat du Comité canadien.

Le 8 août 1979, le parc national des lacs Waterton, au sud-ouest de l'Alberta, a été officiellement proclamé "réserve de la biosphère". Il s'agit du deuxième site canadien à être classé parmi les quelque 160 réserves écologiques réparties dans 40 pays, le premier étant le domaine Gault de l'Université McGill, au Mont Saint-Hilaire. Avec le parc national Glacier du Montana (Etats-Unis) auquel il est adjacent, le parc des lacs Waterton devient la première réserve internationale de la biosphère.

Convention sur le patrimoine culturel et naturel mondial

On se souvient peut-être de l'apport des experts canadiens à la rédaction de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, convention à laquelle le Canada a adhéré en juillet 1976. Cette convention prévoyait l'établissement d'une *Liste du patrimoine mondial*, dans laquelle sont répertoriés les sites culturels et naturels d'une valeur universelle exceptionnelle. L'inscription d'un site sur la Liste assure que des mesures spéciales seront prises pour en protéger l'intégrité et le caractère particulier, afin que l'humanité puisse en jouir durant les siècles à venir.

A la demande du Canada, le Comité du patrimoine mondial a, à ce jour, reconnu à notre pays un site culturel – L'Anse aux Meadows, parc historique national situé à Terre-Neuve – et trois sites naturels: le parc provincial Dinosaur, en Alberta; le parc national de Nahanni, dans les Territoires du Nord-Ouest; et le parc national Kluane et le

monument national Wrangell-St. Elias. Ce dernier site, à cheval sur la frontière séparant le Yukon de l'Alaska, constitue un site naturel international; il a été porté sur la Liste à la demande commune du Canada et des Etats-Unis.

Philosophie de la culture

En septembre dernier, la Commission canadienne a été l'hôte, à Ottawa, d'une réunion internationale d'experts convoquée par l'Unesco pour procéder à un "examen philosophique des problèmes inhérents à l'étude des cultures". Le président de la Commission canadienne, M. Vianney Décarie, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, a inauguré cette rencontre, que présidait le professeur Jerzy A. Wojciechowski, de l'Université d'Ottawa. Le secrétariat de l'Unesco en publiera prochainement le compte rendu.

Participation d'experts canadiens aux travaux de l'Unesco

Au cours de l'année, la Commission a facilité la participation de spécialistes canadiens à plusieurs réunions d'experts convoqués à titre consultatif par le Directeur général de l'Unesco. Ces réunions portaient sur des sujets très divers, notamment sur "les relations entre l'éducation et le travail" et "les statistiques et les indicateurs culturels".

Pour plus de renseignements, voir le rapport annuel du Secrétaire général (1979-1980), le *Bulletin* de la Commission et ses *Pages documentaires*.

Administration

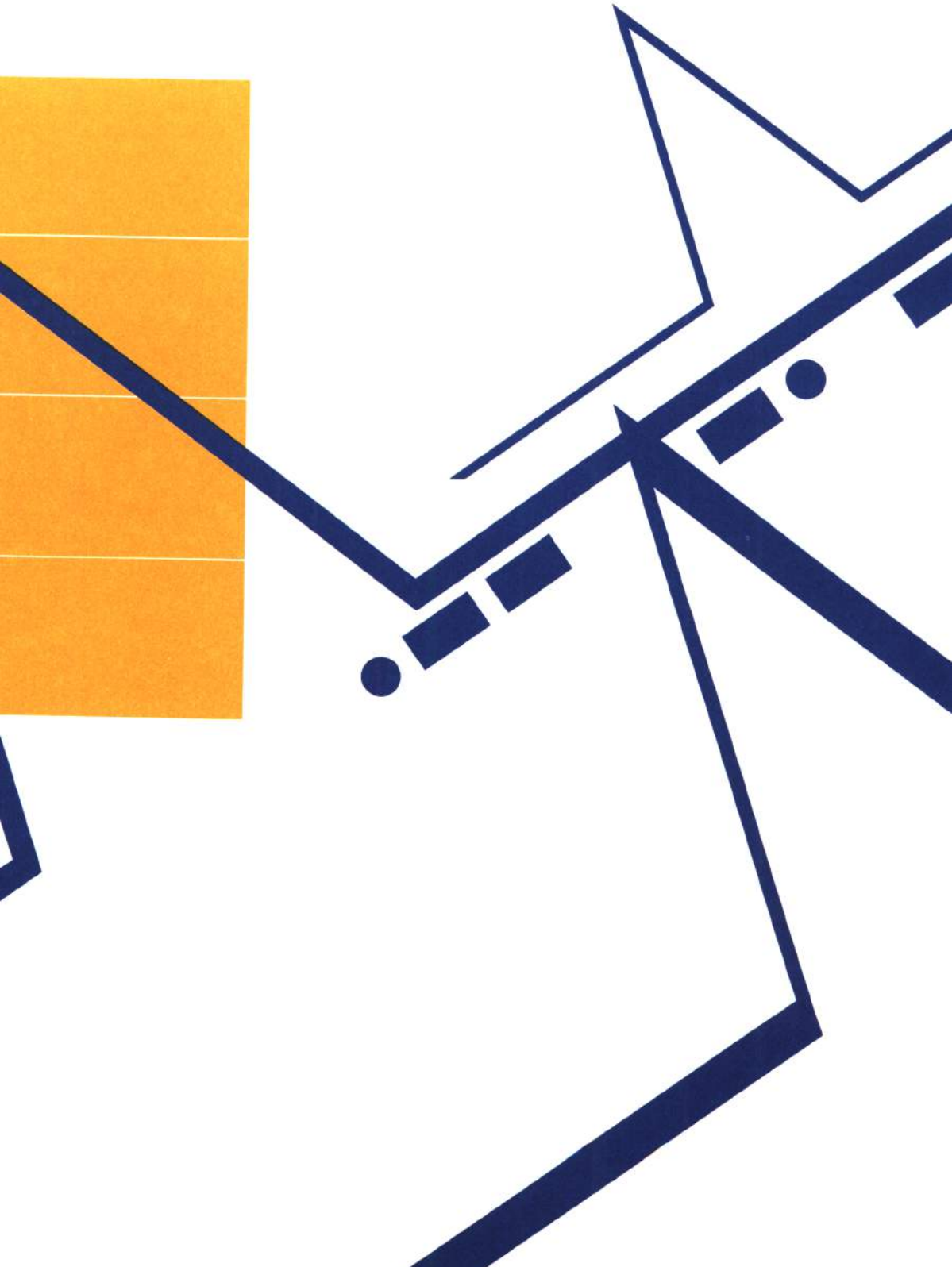

Au sein de la Direction de l'administration du Conseil des Arts, deux services ont connu une année particulièrement mouvementée.

Informatique

Le Service d'informatique est peu nombreux – huit employés seulement – mais, grâce à la magie de son équipement électronique (ordinateurs, imprimante ultra-rapide), il produit une prodigieuse quantité de travail. Chargé en premier lieu de la tenue des dossiers financiers et statistiques, le Service d'informatique est en mesure de rendre beaucoup d'autres services. Il a établi, par exemple, une liste de plus de 340 000 noms et adresses, classés par catégorie, pour faciliter la communication du Conseil avec sa clientèle et avec les médias. La préparation de cette liste a coûté l'équivalent d'une année-employé, ce qui donne un taux de production incroyable: plus de mille adresses par jour ouvrable.

Grâce aux efforts de ce service, la production du Supplément du Rapport annuel, qui comprend les listes complètes des bourses et subventions attribuées durant l'année, est en voie d'automatisation. Pour la première fois, en 1978-1979, le Service a traité les informations qui entrent dans le Supplément et fait la photocomposition des listes. L'utilisation de plus en plus poussée du fichier automatisé permettra au Conseil de produire le Supplément plus rapidement et à moindres frais.

Par souci de modernisation, le Conseil a acquis trois appareils de traitement de textes. L'usage de ces machines permet déjà de réduire les coûts de certaines publications, comme le *Répertoire des salles de spectacles*, préparé par l'Office des tournées.

Le Service d'informatique a aussi travaillé à l'établissement d'un système d'information gestionnelle pour la Banque d'oeuvres d'art, système qui permettra de moderniser le contrôle du stock et la tenue à jour du catalogue.

Recherche et évaluation
Pour concevoir, réaliser et évaluer ses programmes d'aide aux arts, le Conseil a besoin d'une double information.

Il lui faut d'abord connaître le milieu dans lequel il opère, qui comprend des artistes, des critiques et d'autres professionnels des arts. Cette connaissance lui est fournie par les centaines d'appréciateurs et de membres de jurys qu'il consulte chaque année ainsi que par les artistes qui composent la Commission consultative des arts.

Le Conseil a besoin également de données socio-économiques obtenues grâce aux techniques des sciences sociales et gestionnelles, dont la statistique appliquée. Une des tâches du Service de recherche et d'évaluation consiste à réunir ce genre d'information et à mesurer la portée et les résultats de l'activité du Conseil, selon les directives de la direction et du conseil d'administration.

Le Service a travaillé durant l'année à plusieurs grandes études d'usage interne. L'une d'elles, commencée et terminée au cours de l'année, analyse l'évolution de l'aide du Conseil aux arts, de 1971-1972 à 1978-1979. D'autre part, un programme de recherches intégrées a été conçu pour appuyer M. Davidson Dunton dans la réalisation d'une étude, commandée par le Conseil, sur l'Ecole nationale de théâtre. En outre, le Service s'est employé à créer ou à mettre à jour des systèmes permettant de suivre de près le fonctionnement des programmes.

Tout en accomplissant ces grands travaux, le Service de recherche et d'évaluation a répondu à une centaine de demandes d'information, issues du gouvernement fédéral, des milieux artistiques, du personnel du Conseil, des médias et du public.

Autres services
En matière de services administratifs, le Conseil fonctionne de manière quasi autonome. Il a un atelier de reprographie où furent imprimées, durant l'année, sept millions de pages; il produit annuellement 20 000 chèques; son service de relations publiques a distribué durant l'année quelque 7 500 brochures et publications et répondu à environ 2 000 demandes de renseignements. Enfin d'autres services dont on parle peu hors des murs du Conseil (finance, comptabilité, traduction, personnel, service intérieur) contribuent, chacun à sa façon, à la bonne marche des activités et, de ce fait, au progrès de la vie artistique canadienne.

Finances

Introduction

Revenus et dépenses

Pour financer son action, le Conseil des Arts dispose de plusieurs sources de revenus.

a) Sont financés indistinctement par des subventions parlementaires, par les revenus de la caisse de dotation et par des dons et legs: l'aide aux arts, les activités de la Commission canadienne pour l'Unesco et les frais d'administration.

b) Sont financés par des dons ou des fonds mis à la disposition du Conseil à des fins particulières: le programme Killam et les Prix Molson.

Placements

En vertu de l'article 18 de la Loi sur le Conseil des Arts, la gestion des placements relève d'un comité de placements composé de trois personnes nommées par le gouverneur en conseil et de deux membres du Conseil des Arts, dont le Président (ou son représentant).

Au 31 mars 1980, le comité de placements comprenait M. Frank Case, président du comité; les deux représentants du Conseil des Arts: MM. Germain Perrault, vice-président du Conseil et président du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada, et Gordon Dowsley, contrôleur de la Crown Life Insurance Company; MM. Raymond Primeau, professeur à l'Université de Montréal, et Alan Hockin, vice-président chargé des placements à la Banque Toronto-Dominion. La maison Bolton, Tremblay et compagnie, conseillers en placements, de Montréal, gérait le portefeuille selon les normes établies par le Comité de placements.

La Loi sur le Conseil des Arts n'impose aucune restriction quant au placement des fonds de la caisse de dotation. Néanmoins, le comité de placements observe les règles prévues par la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Pour ses opérations de placement, le Conseil a trois portefeuilles distincts: 1) la caisse de dotation; 2) le fonds Killam; 3) les fonds spéciaux. On trouvera des précisions sur ces divers fonds dans l'état financier et les notes qui l'accompagnent.

Le portefeuille de la caisse de dotation comprend cinq catégories principales: valeurs à court terme; obligations du Canada, des provinces et des municipalités; obligations d'entreprises; hypothèques; actions. Un état sommaire du portefeuille au 31 mars 1980 et au 31 mars 1979 est donné ci-dessous.

Caisse de dotation

(en milliers de dollars)	Valeur comptable au 31 mars		Valeur marchande au 31 mars	
	1980	1979	1980	1979
Placements à court terme	10 532	1 500	10 389	1 500
Obligations du Canada, des provinces et des municipalités	19 696	19 340	16 081	18 660
Obligations d'entreprises	20 810	20 467	16 781	19 984
Hypothèques (surtout de la SCHL)	7 221	8 261	4 905	6 941
Actions	12 246	15 773	17 136	20 765
Total	**70 505**	**65 341**	**65 292**	**67 850**

Etats financiers

Par suite d'une baisse des cours en 1979 et 1980, la valeur marchande estimative du portefeuille a été de $5,2 millions inférieure au coût, alors qu'elle lui était supérieure de $2,5 millions l'année précédente. Des profits nets de $3,3 millions ont été réalisés au cours de l'année, certains titres ayant été vendus à des prix supérieurs au prix coûtant. L'année précédente, les profits nets avaient été de $200 000. Les profits gardés en réserve en prévision d'échanges ultérieurs s'établissaient, au 31 mars 1980, à $5,8 millions. Le rendement de la caisse de dotation est passé de 8,6% à 10% au cours de l'année.

Le portefeuille du fonds Killam s'établissait à $13,4 millions au 31 mars 1980, avec un rendement de 9,2% comparativement à 8,6% l'année précédente. Cette hausse est attribuable à une augmentation des taux d'intérêt et à des modifications du portefeuille. La valeur marchande du portefeuille était inférieure de $1,5 million au coût, comparativement à $100 000 l'année précédente.

Quant aux portefeuilles des autres fonds spéciaux, constitués de la même manière que ceux de la caisse de dotation et du fonds Killam, leur valeur marchande au 31 mars 1980 était inférieure de $500 000 au coût, comparativement à $100 000 en 1979. Le rendement est passé à 8,9%, de 8% l'année précédente.

On trouvera, à la page 75 du présent rapport, des précisions sur l'évolution de l'avoir-propre du fonds Killam et des autres fonds spéciaux.

Le Conseil a reçu, durant l'année, $200 de Maurice Dupasquier, de Casselman (Ontario).

Rapport du Vérificateur général du Canada

L'honorable Francis Fox, C.P., DÉPUTÉ
Secrétaire d'Etat
Ottawa (Ontario)
et
Le Président
Conseil des Arts du Canada
Ottawa (Ontario)

J'ai vérifié le bilan du Compte de dotation et le bilan des Fonds spéciaux du Conseil des Arts du Canada au 31 mars 1980 ainsi que l'état de l'exploitation et l'état du surplus du Compte de dotation et l'état de l'exploitation et de l'évolution de l'avoir des Fonds spéciaux pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du Conseil au 31 mars 1980 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 lesquelles ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Canada,
(signé) J. J. Macdonnell

Ottawa (Ontario)
le 6 juin 1980

Compte de dotation
(Caisse de dotation statutaire et subvention parlementaire)

Bilan au 31 mars 1980

Actif

	1980	1979
Encaisse	$ –	$ 1 480 599
Débiteurs	374 659	414 057
Intérêts courus sur les placements	1 192 352	1 204 860
Placements (Note 3)	70 505 216	65 341 327
Biens, y compris l'ameublement et les effets donnés au Conseil (valeur nominale)	1	1
	$72 072 228	**$68 440 844**

Conseil des Arts du Canada
(Constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada)

Passif

	1980	1979
Découvert de banque	$ 103 084	$ –
Créditeurs et passif couru	913 728	519 985
Revenu reporté	202 796	243 707
Subventions autorisées à payer	12 190 129	11 087 355
	13 409 737	11 851 047

Avoir

Principal de la caisse établie en vertu de l'article 14 de la Loi	50 000 000	50 000 000
Surplus:		
Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements	5 805 932	2 512 111
Réserve pour éventualités (Note 4)	1 100 000	1 100 000
Réserve pour engagements de fonds au titre de certains programmes (Note 4)	–	900 000
Non réparti	1 756 559	2 077 686
	8 662 491	6 589 797
	58 662 491	56 589 797
	$72 072 228	**$68 440 844**

Les notes et le tableau ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:
Le trésorier, (signé) Claude Gauthier

Le directeur, (signé) Charles Lussier

Fonds spéciaux

Bilan au 31 mars 1980

Actif

	1980	1979
Encaisse	$ 155 060	$ 280 464
Intérêts courus sur les placements	376 980	366 281
Placements (Note 5)	18 181 325	17 752 243
Titres détenus pour rachat, selon les modalités du don (valeur au pair, $2 253 750), valeur nominale (Note 6)	1	1
Droits ou intérêts découlant de successions, valeur nominale (Note 6)	3	3
	$18 713 369	**$18 398 992**

Conseil des Arts du Canada
(Constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada)

Passif

	1980	1979
Créditeurs	$ 141 623	$ 133 193
Subventions autorisées à payer	1 162 444	1 389 000
	1 304 067	1 522 193

Avoir

Principal	16 871 736	16 621 389
Surplus:		
Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements	224 444	55 530
Non réparti	313 122	199 880
	537 566	255 410
	17 409 302	16 876 799
	$18 713 369	**$18 398 992**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:
Le trésorier, (signé) Claude Gauthier

Le directeur, (signé) Charles Lussier

Compte de dotation

Etat du surplus pour l'exercice terminé le 31 mars 1980

		Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements		Réserve pour éventualités	
	1980	1979	1980	1979	1980
Solde au début de l'exercice, déjà établi	$ 2 512 111	$ 2 307 800	$ 1 100 000	$ –	$ 900 000
Redressement affecté aux exercices antérieurs (Note 9)	–	–	–	–	–
Solde redressé au début de l'exercice	2 512 111	2 307 800	1 100 000	–	900 000
Gains net lors de l'aliénation de placements	3 293 821	204 311	–	–	–
Surplus non réparti viré à une réserve pour éventualités	–	–	–	1 100 000	–
Surplus non réparti viré à une réserve pour engagements de fonds au titre de certains programmes	–	–	–	–	–
Radiation de la réserve pour combler les pertes prévues lors de l'aliénation de placements	–	–	–	–	–
Radiation de la réserve pour engagements de fonds au titre de certains programmes	–	–	–	–	(900 000)
	5 805 932	2 512 111	1 100 000	1 100 000	–
Excédent des dépenses sur les revenus	–	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	**$5 805 932**	**$2 512 111**	**$1 100 000**	**$1 100 000**	**$ –**

Les notes et le tableau ci-joints font partie intégrante des états financiers.

Réserve pour engagement de fonds au titre de certains programmes		Réserve pour pertes lors de l'aliénation de placements		Non réparti		Total	
1979	1980	1979	1980	1979	1980	1979	
$ –	$ –	$ 2 000 000	$ 2 077 686	$ 4 533 728	$ 6 589 797	$ 8 841 528	
–	–	–	–	2 324 239	–	2 324 239	
–	–	2 000 000	2 077 686	6 857 967	6 589 797	11 165 767	
–	–	–	–	–	3 293 821	204 311	
–	–	–	–	(1 100 000)	–	–	
900 000	–	–	–	(900 000)	–	–	
–	–	(2 000 000)	–	2 000 000	–	–	
–	–	–	900 000	–	–	–	
900 000	–	–	2 977 686	6 857 967	9 883 618	11 370 078	
–	–	–	1 221 127	4 780 281	1 221 127	4 780 281	
$900 000	**$ –**	**$ –**	**$1 756 559**	**$2 077 686**	**$8 662 491**	**$6 589 797**	

Fonds spéciaux

Etat de l'exploitation et de l'évolution de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars 1980 (Note 6)

	Fonds Izaak Walton Killam pour études avancées	Fonds spécial de bourses	Fonds des prix Molson	Fonds Lynch-Staunton
Etat de l'exploitation et du surplus non réparti				
Revenus				
Revenus gagnés sur les placements	$ 1 195 509	$ 201 273	$ 71 164	$ 80 869
Perte nette lors de l'aliénation de placements	–	–	–	–
	1 195 509	201 273	71 164	80 869
Frais d'administration	121 214	20 408	3 000	–
	1 074 295	180 865	68 164	80 869
Revenu net capitalisé	107 429	18 086	–	–
	966 866	162 779	68 164	80 869
Subventions autorisées	881 678	173 790	60 000	59 938
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	85 188	(11 011)	8 164	20 931
Solde du surplus non réparti au début de l'exercice	7 171	28 708	10 775	127 286
Solde du surplus non réparti à la fin de l'exercice	**$ 92 359**	**$ 17 697**	**$ 18 939**	**$148 217**
Principal				
Solde au début de l'exercice	$ 12 435 629	$ 1 998 244	$ 900 000	$ 699 066
Argent comptant reçu au cours de l'exercice	–	118 618	–	–
Revenu net capitalisé	107 429	18 086	–	–
Solde à la fin de l'exercice	**$12 543 058**	**$2 134 948**	**$900 000**	**$699 066**
Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements				
Solde au début de l'exercice	$ –	$ –	$ 499	$ 55 031
Gains nets (pertes nettes) lors de l'aliénation de placements	101 739	44 324	9 296	13 555
Solde à la fin de l'exercice	**$ 101 739**	**$ 44 324**	**$ 9 795**	**$ 68 586**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Succession John B. C. Watkins	Succession J. P. Barwick	Succession Edith Davis Webb	Succession Vida Peene	Don Kathleen Coburn	Total 1980	Total 1979
$ 9 970	$ –	$ –	$ 63 595	$ –	$ 1 622 380	$ 1 476 193
–	–	–	–	–	–	46 962
9 970	–	–	63 595	–	1 622 380	1 429 231
–	–	–	–	–	144 622	133 192
9 970	–	–	63 595	–	1 477 758	1 296 039
–	–	–	–	–	125 515	113 017
9 970	–	–	63 595	–	1 352 243	1 183 022
–	–	–	63 595	–	1 239 001	2 463 738
9 970	–	–	–	–	113 242	(1 280 716)
25 940	–	–	–	–	199 880	1 480 596
$35 910	**$ –**	**$ –**	**$ –**	**$ –**	**$ 313 122**	**$ 199 880**
$ 1	$ 1	$ 1	$ 588 347	$ 100	$ 16 621 389	$ 15 795 064
–	–	–	6 204	10	124 832	713 308
–	–	–	–	–	125 515	113 017
$ 1	**$ 1**	**$ 1**	**$594 551**	**$110**	**$16 871 736**	**$16 621 389**
$ –	$ –	$ –	$ –	$ –	$ 55 530	$ 82 701
–	–	–	–	–	168 914	(27 171)
$ –	**$ –**	**$ –**	**$ –**	**$ –**	**$ 224 444**	**$ 55 530**

Compte de dotation

Tableau des dépenses d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars 1980

	Arts
Traitements et salaires	$ 2 634 129
Prestations aux employés	264 411
Honoraires d'évaluateurs, réunions de comités et indemnités des membres de comités	712 146
Location et entretien	63 652
Communications	–
Déplacements du personnel	366 701
Services professionnels	102 870
Impression et publication	115 921
Réunions du Conseil, y compris les indemnités des membres	–
Traitement informatisé des données	–
Fournitures et autres frais de bureau	–
Reproduction	–
Garde des titres	–
Mobilier et matériel	–
Transports et entreposage	21 714
Divers	5 635
	$4 287 179

Commission canadienne pour l'Unesco	Administration générale	Total 1980	Total 1979
$ 328 777	$ 1 488 776	$ 4 451 682	$ 4 116 078
32 002	165 986	462 399	438 933
6 500	–	718 646	701 909
–	631 350	695 002	619 528
–	468 579	468 579	508 580
31 353	36 275	434 329	348 721
–	199 941	302 811	177 874
–	162 578	278 499	198 521
38 006	156 293	194 299	117 699
–	141 264	141 264	121 293
11 700	80 317	92 017	103 997
–	60 679	60 679	59 140
–	39 450	39 450	39 871
–	32 132	32 132	101 859
–	–	21 714	14 854
17	15 309	20 961	38 853
$448 355	**$3 678 929**	**$8 414 463**	**$7 707 710**

Etat de l'exploitation pour l'exercice terminé le 31 mars 1980

Revenus

	1980	1979
Subvention du Canada	$ 41 116 000	$ 39 152 000
Intérêts et dividendes	6 958 508	7 621 842
Annulation de subventions autorisées au cours des exercices précédents et remboursements	729 572	538 991
Location, Banque d'oeuvres d'art	318 218	272 040
	49 122 298	47 584 873

Dépenses

Arts		
Subventions et services	41 285 842	41 730 375
Administration (Tableau)	4 287 179	3 781 888
Achat d'oeuvres d'art (Notes 2 et 7)	509 408	757 564
	46 082 429	46 269 827
Commission canadienne pour l'Unesco		
Administration (Tableau)	448 355	399 117
Subventions	133 712	187 505
	582 067	586 622
Administration générale (Tableau)	3 678 929	3 526 705
Total des dépenses	50 343 425	50 383 154
Excédent des dépenses sur les revenus excluant un poste extraordinaire	1 221 127	2 798 281
Poste extraordinaire — perte lors de l'aliénation de placements	—	1 982 000
Excédent des dépenses sur les revenus	**$ 1 221 127**	**$ 4 780 281**

Les notes et le tableau ci-joints font partie intégrante des états financiers.

1. Objectifs et opérations du Conseil

Le Conseil des Arts du Canada a été constitué en 1957 en vertu de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada. Le Conseil n'est pas mandataire de Sa Majesté. Le Conseil a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'oeuvres d'art et, notamment, il peut, pour faciliter la réalisation de ses objectifs:

(a) aider les organisations qui ont des objectifs semblables aux siens, coopérer avec elles et s'assurer de leur concours;

(b) accorder, par l'intermédiaire d'organisations compétentes ou par d'autres moyens, des subventions, des bourses d'études ou des prêts à des personnes qui se trouvent au Canada, en vue d'études ou de recherches dans le domaine des arts au Canada ou à l'étranger, et à des personnes qui se trouvent à l'étranger, en vue d'études ou de recherches dans le domaine des arts au Canada;

(c) accorder des prix à des personnes qui se trouvent au Canada pour reconnaître des réalisations exceptionnelles;

(d) organiser et prendre en charge l'exposition, la représentation et la publication d'oeuvres ressortissant au domaine des arts;

(e) échanger avec des organisations ou des pays étrangers ou avec des personnes qui se trouvent à l'étranger des renseignements et des connaissances ressortissant au domaine des arts; et

(f) organiser des manifestations destinées à faire connaître les arts canadiens à l'étranger.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode de comptabilité

Les comptes du Conseil sont tenus selon la comptabilité d'exercice.

(b) Hypothèques assurées (Note 3)

Les hypothèques assurées sont comptabilisées au prix coûtant. La différence entre le coût et la valeur nominale est amortie en ligne droite sur la durée résiduelle des hypothèques assurées.

(c) Gains et pertes lors de l'aliénation de placements

Les gains nets qui résultent de l'aliénation de placements sont accumulés et crédités à un compte intitulé "Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements". Les pertes nettes qui résultent de l'aliénation de placements sont imputées au compte mentionné ci-haut, dans la mesure où les fonds de ce compte le permettent. La perte non absorbée, le cas échéant, est imputée au compte d'exploitation de l'exercice en cours.

(d) Subventions

Les subventions sont inscrites au titre des dépenses de l'exercice pour lequel elles sont autorisées par le Conseil. Les subventions annulées au cours de l'exercice après avoir été autorisées au cours des exercices précédents, de même que les remboursements, figurent comme revenus au Compte de dotation. Dans le cas des Fonds spéciaux, les subventions annulées et remboursements sont déduits des subventions autorisées au cours de l'exercice.

(e) Oeuvres d'art (Note 7)

Les achats d'oeuvres d'art ne sont pas capitalisés; cependant ils sont imputés aux dépenses des programmes au cours de l'exercice d'acquisition.

(f) Immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont imputées aux dépenses d'administration de l'exercice pendant lequel elles sont faites; il n'y a donc aucun amortissement à ce titre.

(g) Capitalisation des revenus de certains Fonds spéciaux

Pour préserver l'avoir de ces Fonds à l'intention de futurs boursiers et sur l'avis des fiduciaires, le Conseil capitalise 10% du revenu net du Fonds Izaak Walton Killam pour études avancées et du Fonds spécial de bourses. Le Conseil pourra toujours prélever de l'argent, dans le cadre des objectifs de ces Fonds, sur ces revenus capitalisés.

(h) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil n'inscrit pas au passif les indemnités de cessation d'emploi.

(i) Autres

A l'exception de la subvention parlementaire, les sommes ou biens reçus par le Conseil en vertu de l'article 20 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada sont inscrits dans les états financiers des Fonds spéciaux.

3. Placements du Compte de dotation

(en milliers de dollars)	1980		1979	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Billets à court terme	$ 10 532	$ 10 389	$ 1 500	$ 1 500
Obligations et débentures	40 506	32 862	39 807	38 644
Actions	12 246	17 136	15 773	20 765
Hypothèques assurées (valeur marchande estimée)	7 221	4 905	8 261	6 941
	$70 505	**$65 292**	**$65 341**	**$67 850**

Pour l'exercice courant, les gains nets lors de l'aliénation de placements se chiffrent à $3 293 821 ($204 311 en 1978-1979). Ces gains ont été inscrits au compte "Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements".

4. Réserves

En 1978-1979, le Conseil a décidé d'établir deux réserves:

(a) Réserve de $1 100 000 pour éventualités. Le Conseil a retenu cette réserve afin de se protéger d'une perte possible lors de l'aliénation de placements du portefeuille, vu que les présents "Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements" couvrent à peine la perte non réalisée à la valeur marchande au 31 mars 1980.

(b) Réserve de $900 000 pour engagements de fonds au titre de certains programmes, destinée au financement des programmes d'aide que le Conseil s'est engagé à promouvoir mais dont il n'a pas encore identifié les bénéficiaires. Cette réserve ne fut pas nécessaire en 1979-1980, et fut virée au surplus non réparti.

5. Placements des Fonds spéciaux

(en milliers de dollars)	1980		1979	
	Coût	Valeur marchande	Coût	Valeur marchande
Billets à court terme	$ 840	$ 840	$ 588	$ 588
Obligations et débentures	13 171	10 243	12 903	12 005
Actions	3 415	4 587	3 334	4 225
Hypothèques assurées (valeur marchande estimée)	755	495	927	762
	$18 181	**$16 165**	**$17 752**	**$17 580**

Pour l'exercice courant, les gains nets lors de l'aliénation de placements se chiffrent à $168 914 (pertes nettes de $74 133 en 1978-1979). Les gains de l'exercice en cours ont été inscrits au compte "Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements". En 1978-1979, $27 171 ont été imputés au compte "Gains nets accumulés lors de l'aliénation de placements" et le solde de $46 962 a été imputé au compte d'exploitation.

6. Legs et donations

Le Conseil a reçu les donations et legs qui suivent.

(a) *Fonds Izaak Walton Killam pour études avancées*
Une somme de $12 339 615 en espèces et sous forme de titres a été reçue de la succession de Mme Dorothy J. Killam, pour l'établissement du "Fonds Izaak Walton Killam pour études avancées", en vue de décerner des bourses "pour études ou recherches avancées dans des universités, hôpitaux, instituts de recherches ou d'études scientifiques ou autres institutions équivalentes ou analogues établies au Canada et à l'étranger, dans n'importe quel domaine d'étude ou de recherche autre que 'les arts', selon la définition qu'en donne actuellement la Loi sur le Conseil des Arts, mais pouvant se situer hors du domaine des 'humanités et des sciences sociales' selon cette même Loi".

Le legs comporte les conditions suivantes: le Fonds Killam ne doit pas être intégré au Fonds de dotation ni être autrement assimilé à d'autres biens du Conseil; advenant la dissolution du Conseil, sa disparition ou son incapacité de continuer à administrer le Fonds Killam à la suite d'une modification de pouvoirs et d'autorité, les biens constituant ce Fonds devront être remis à certaines universités déjà bénéficiaires du testament.

Les espèces, les titres et les revenus connexes ont été placés dans un portefeuille distinct.

(b) *Fonds spécial de bourses*
Une somme d'environ $4 350 000 a été donnée par Mme Dorothy J. Killam pour la création d'un Fonds spécial de bourses. Le don a été fait sous forme de titres inscrits au nom du Conseil des Arts et rachetables pendant un certain nombre d'années. Au 31 mars 1980, le rachat de ces titres a rapporté au Conseil la somme de $2 099 859. Cet argent a été investi dans un portefeuille distinct dont les revenus peuvent servir à accorder des bourses à des Canadiens désireux de faire des études supérieures ou des recherches dans les domaines de la médecine, des sciences et du génie, dans des universités, hôpitaux, instituts de recherches ou d'études scientifiques ou autres établissements équivalents ou analogues au Canada.

(c) Fonds des prix Molson
Des dons de la Fondation Molson totalisant $900 000 ont servi à constituer un Fonds de capital désigné sous le nom de Fonds des prix Molson. Les revenus de ce Fonds servent à octroyer des prix en argent à des Canadiens qui se sont distingués dans les domaines des arts, des humanités ou des sciences sociales par des réalisations de nature à enrichir la vie culturelle ou intellectuelle du pays ou à contribuer à l'unité nationale. Chaque prix s'élève à $20 000 ou à un montant que détermine le Conseil; le récipiendaire peut en disposer à sa guise.

(d) Fonds Lynch-Staunton
Ce legs de $699 066, reçu sans condition de M. V. M. Lynch-Staunton, a été affecté à la création d'un Fonds de capital dont le revenu pourra servir aux programmes ordinaires du Conseil.

(e) Succession John B. C. Watkins
Ce legs (porté au bilan à une valeur nominale de $1) est constitué du revenu net du reliquat des biens légués par M. John B. C. Watkins, dont l'actif est détenu à perpétuité par une société de fiducie. Le revenu doit être utilisé "pour la création de bourses attribuables aux diplômés de toute université canadienne désireux de faire des études universitaires supérieures au Danemark, en Norvège, en Suède ou en Islande. Les boursiers seront choisis en fonction de leurs qualités ou talents exceptionnels par un comité constitué par le Conseil des Arts du Canada".

(f) Succession J. P. Barwick
Un montant pouvant aller jusqu'à $31 500 a été légué par M. J. P. Barwick. Ce legs ne sera payable qu'au décès du dernier bénéficiaire du reliquat de la succession. Cette somme est accordée au Conseil "à la condition que ledit legs soit mis à la disposition de la division musicale des arts et serve à encourager les arts musicaux en augmentant le budget ordinaire du Conseil pour la division ou le secteur de la musique". Dans le bilan, une valeur nominale de $1 est attribuée à ce legs.

(g) Succession Edith Davis Webb
Un montant pouvant s'élever à $400 000 a été légué au Conseil par Mme Edith Davis Webb. Ce legs ne sera payable qu'au décès du dernier bénéficiaire du reliquat de la succession et "devra servir à l'attribution de subventions ou de bourses pour études musicales, selon un mode établi par le Conseil". Dans le bilan, une valeur nominale de $1 est attribuée à ce legs.

(h) Succession Vida Peene
Un montant de $594 551 a été légué par Mme Vida Peene, ancien membre du Conseil. Les revenus qui en découlent doivent être versés annuellement aux organismes figurant dans son testament. Au cours de l'exercice, les revenus provenant de ce Fonds étaient de $63 595 et ils ont été répartis tel que stipulé.

(i) Don de Kathleen Coburn
Un montant de $100 a été octroyé par Mlle Coburn, dans le cadre d'un legs plus important dont le montant ne peut actuellement être déterminé. Ce legs permettra d'instituer des échanges universitaires entre Israël et le Canada. Les revenus de l'exercice se chiffrent à $10.

7. Banque d'oeuvres d'art (Note 2)
Le Conseil a créé la Banque d'oeuvres d'art en 1972 afin de constituer une collection d'oeuvres d'art pouvant être loués par les ministères fédéraux et exposés dans leurs immeubles et bureaux. Au 31 mars 1980, une somme d'approximativement $6 042 000 avait été consacrée à l'acquisition d'oeuvres d'art, dont $509 000 en 1979-1980 et $758 000 en 1978-1979.

8. Bail à long terme
Le 8 octobre 1976, le Conseil a conclu un accord pour la location de bureaux pour une période de dix ans, soit de novembre 1976 à octobre 1986. La valeur locative annuelle est fixée à $606 450 pour les cinq premières années et à $657 975 pour les cinq dernières années.

9. Modification des pratiques comptables
Le Conseil a décidé durant l'exercice 1978-1979 de ne plus inclure dans la détermination des subventions à payer, les engagements de fonds au titre de certains programmes. Selon les pratiques antérieures, le Conseil établissait les subventions payables à la fin de l'exercice en ajoutant, aux subventions destinées à des bénéficiaires particuliers, le montant des engagements touchant certains programmes. Le changement a été appliqué de façon rétroactive.

On peut obtenir des précisions sur la constitution du portefeuille au 31 mars 1980 en s'adressant au Service d'information du Conseil des Arts du Canada.

Appendice

Organes consultatifs, jurys et comités de sélection*

Commission consultative des arts
Sharon Pollock
(présidente)
Michèle Rossignol
(vice-présidente)
Janet Amos
Malcolm Black
Peter Boneham
Micheline Coulombe-Saint-Marcoux
Fernand Dansereau
(jusqu'en février 1980)
Paterson Ewen
Sylvia Fraser
John Greer
John Hall
Harold Horwood
Roger Jones
Allan King
(jusqu'en février 1980)
Gatien Lapointe
Wilfrid Lemoine
Gilbert Lepage
Roland Lepage
André Major
France Morin
David Moroni
Arlene Nimmons-Pach
Cameron Porteous
Gilles Potvin
Harry Somers
Gwen Thompson
Sheila Watson
Paul Wong
Robert Rivard
(membre du Conseil)
H. Arnold Steinberg
(membre du Conseil)

Musique

Jury du programme de musiciens-animateurs
Jim Aulenbach
Alex Pauk
C. Stephen Smith

*Ces listes ne comprennent pas les noms des centaines de spécialistes de toutes les régions du pays que le Conseil a pu consulter, durant l'année, à titre particulier.

Jury de l'aide aux orchestres de jeunes
Jim Aulenbach
Alex Pauk
C. Stephen Smith

Jury du programme de commande de compositions musicales
Gabriel Charpentier
Neil Chotem
Gustav Ciamaga
John Fodi
Jacques Hétu
Gregory Levin
Phyllis Mailing
Alex Pauk
Harry Somers

Jury de l'aide aux chorales amateurs
Elmer Iseler
Marcel Laurencelle
Wayne Riddell
Jon Washburn

Théâtre

Jury de l'aide aux compagnies de théâtre (français)
Jean-Luc Bastien
Rémi Boucher
Marie-Hélène Gagnon
Marie-Francine Hébert
Gilbert Lepage**
Roland Lepage
Jean-Pierre Ronfard
Michèle Rossignol
Robert Spickler

Jury de l'aide aux compagnies de théâtre (anglais)
Janet Amos
Malcolm Black
Dennis Foon
Mallory Gilbert
Maurice Podbrey
Sharon Pollock
Cameron Porteous
Marc Schoenberg
Thom Sokoloski
Naomi Tyrell

**Réunion d'octobre 1979, seulement.

Office des tournées

Conseil consultatif de l'Office des tournées
Membres
René Charrier***
(Saskatchewan)
Jeannine Côté
(Nouveau-Brunswick)
Michael Dobbin
(Colombie-Britannique)
Rosalie G. Goldstein
(Manitoba)
Ken Graham
(Alberta)
Sandra Hodge
(Ile-du-Prince-Edouard)
John Holmes
(Terre-Neuve)
Walter Homburger
(Ontario)
Henry Klassen
(Yukon)
Erik Perth
(Nouvelle-Ecosse)
Jean-Claude Picard
(Québec)

Membres d'office
David Peacock
(président)
Sandra Lynne LeBlanc
(membre du Conseil)
Edward P. Oscapella
(Canadian Association of Artists' Managers)
Donald MacSween
Jacques Montpetit

Jury du programme Concerts Canada
Andis Celms
Nicholas Goldschmidt
David Y. H. Lui
Hamilton McClymont
Jean-Claude Picard

Jury du programme de stages de formation
Gerry Eldred
June Faulkner

***A démissionné en novembre 1979.

Adrian Hoffman
Yvan Saintonge
Max Tapper

Création littéraire et édition

Comités d'achat de livres pour distribution gratuite
Comité francophone
Michel Beaulieu
Jean de Bonville
Rachel Laplante
Odette Legendre
Laurent Mailhot
Bernadette Renaud

Comité anglophone
Harry Bruce
Bill Duthie
Henry Kreisel
Janet Lunn
Judy Sarick
Ronald Sutherland

Jurys de l'aide aux périodiques
Jury francophone
François-Marc Gagnon
Lise Gauvin
Gilles Potvin
Pierre Savard
Antoine Sirois

Jury anglophone
Elizabeth Brewitt
William French
Terrence Heath
Urjo Kareda
Robert Kroetsch

Jurys de l'aide à la promotion du livre et du périodique
Jury francophone
André Belleau
Jacques Francoeur
Jean-Marc Gagnon
Gérard Leméac
Jacques Martin
Jean Paré
Danielle Ros

Jury anglophone
Michael de Pencier
Eleanor Harman
Irma McDonough
William Roberts
Paul Robinson
Basil Stuart-Stubbs
Diane Woodman

Comités de sélection du programme d'aide à la traduction, à l'édition et à la commercialisation des principaux ouvrages de la littérature canadienne

Comité francophone
Maurice Filion
Thierry Viellard

Comité anglophone
Kildare Dobbs
Campbell Hughes
Ivan Owen

Jurys de l'aide à la publication de livres

Jury francophone
Claude Aubry
Paul-André Bourque
André Major
Paul-A. Martin

Jury anglophone
Ken Adachi
Norman Horrocks
David Stimpson
Sheila Watson

Jury du programme d'échange d'écrivains Canada-Ecosse
George Johnston
Mordecai Richler
Sheila Watson

Comité du programme de rencontres avec des écrivains de langue anglaise
George Bowering
Elizabeth Brewster
Marian Engel
Al Purdy
Joe Sherman
Audrey Thomas

Festival national du livre

Comités régionaux

Provinces de l'Atlantique
Terence K. Amis
(Nouveau-Brunswick)
Harry Baglole
(Ile-du-Prince-Edouard)
Dennis Cassivi
(Nouvelle-Ecosse)
James De Finney
(Nouveau-Brunswick)
Eric Norman
(Terre-Neuve)

Québec
Louis Dubé
Yves Dubé
Diana McNeil
Angèle Pintal
Yvon Rivard

Ontario
Betsy English
Valerie Frith
Pierre Levesque
Audrey Livernois
Lindsay Rogin
Peter Such

Prairies et Territoires du Nord-Ouest
Sandra L. Birdsell
(Manitoba)
Virginia Davis
(Manitoba)
Jeannette Fish
(T.N.-O.)
Juliette J. Henley
(Saskatchewan)
Kerry Longpré
(Alberta)
George Melnyk
(Alberta)
Craig Melvin
(Saskatchewan)
Alice Turner
(Saskatchewan)
David Williamson
(Manitoba)

Colombie-Britannique/Yukon
Blair Barnes
Michael Burch
Shirley Fisher-Fleming
Thora Howell
Andreas Schroeder
Alice Simpson

Coordonnateurs
Ruth Clarke
(Colombie-Britannique/Yukon)
Catherine Keachie
(Ontario)
Louise Myette
(Québec)
Paul Robinson
(Atlantique)
Anne Thompson
(Prairies)

Arts plastiques et Banque d'oeuvres d'art

Jury de l'aide aux musées d'art et centres d'artistes
(aide aux projets spéciaux)
Pierre Desjardins
Edythe Goodridge
Michael Greenwood
Doris Shadbolt

Jury de l'aide aux ateliers de gravure
William Laing
Gordon Smith
Serge Tousignant

Jury de l'aide à la production (vidéo)
Alan Barkley
Jo-Anne Birnie-Danzker
Colin Campbell
Helen Doyle
Brian Dyson
Peggy Gale
Louise Gendron
Glen Lewis
Chantal Pontbriand
Julien Poulin
Barbara Steinman
Michael Tims

Jury de l'aide à la production (cinéma)
Peter Bryant
Marcia Couelle
Holly Dale
Doug Eliuk
Marc-André Forcier
Guy Glover
Vincent Grenier
Claude Jutra
Bill Kuhns
Grant Munro
David Rimmer
André Théberge

Membres des comités d'acquisition de la Banque d'oeuvres d'art*
Edmund Alleyn
(Montréal)
Dale Amundson
(Ottawa)
Burt Beaver
(Ottawa)
Luc Béland
(Sherbrooke, Ottawa, Toronto, London, Peterborough, Bath, Kingston)
Derek Besant
(Winnipeg, Saskatoon, Regina)
Robert Bowers
(Toronto)
Claude Breeze
(Montréal)
Dennis Burton
(Toronto)
Jean-Serge Champagne
(Calgary, Vancouver, Falkland, Saskatoon, Winnipeg)
Ann Clarke
(Edmonton)
Serge Clément
(Ottawa)
Robin Collyer
(Toronto, Peterborough, Bath, Kingston)

*Ces comités, ordinairement composés de trois membres, se sont réunis dans les localités indiquées entre parenthèses. Les réunions durent au plus quelques jours. Il va de soi qu'un artiste faisant partie d'un comité de sélection ne peut proposer une de ses propres oeuvres à ce même comité.

Graham Coughtry
(Montréal)
Penny Cousineau
(Ottawa)
David Craven
(Edmonton, Lethbridge, Calgary, Midnapore)
Lucio de Heusch
(Montréal, Québec, Chicoutimi)
Jennifer Dickson
(Sherbrooke)
Paterson Ewen
(Victoria, Vancouver)
Joe Fafard
(Montréal, Québec, Chicoutimi)
Bruce Ferguson
(Halifax, Dartmouth, St-Jean, T.-N., St. Michael's, Saint-Jean, N.-B., Toronto)
Brian Fisher
(Winnipeg, Regina, Saskatoon)
Tom Gibson
(Ottawa)
Peter Gnass
(Toronto, Montréal)
Edythe Goodridge
(Halifax, Dartmouth, St-Jean, T.-N., St. Michael's)
Betty Goodwin
(Ottawa, Montréal)
Michel Goulet
(Ottawa)
Virgil Hammock
(Ottawa)
Doug Haynes
(Vancouver)
David Heath
(Ottawa)
Byron Henderson
(Ottawa)
Gershon Iskowitz
(Toronto)

Robin MacKenzie
(Ottawa)
Liz Major
(Vancouver)
Robin Mayor
(Vancouver, Falkland)
John McEwen
(Toronto, London)
Millie McKibbon
(Ottawa)
Robert Michener
(Ottawa)
Michael Mitchell
(Ottawa)
Claude Mongrain
(Winnipeg, Regina, Saskatoon)
France Morin
(Montréal)
Bobbie Oliver
(Toronto)
Toni Onley
(Victoria, Hornby Island)
Bruce Parsons
(Montréal)
Chantal Pontbriand
(Toronto)
Richard Prince
(Vancouver)
Gordon Rayner
(Toronto, Montréal)
Fred Ross
(Saint-Jean, N.-B.)
Henry Saxe
(Toronto, Montréal, Val David, Coaticook)
Sandra Semchuk
(Ottawa)
Doris Shadbolt
(Hornby Island)
Jack Shadbolt
(Ottawa)
Vincent Sharp
(Ottawa)
Gordon Smith
(Vancouver)
Jeffrey Spalding
(Ottawa, Calgary)
James Spencer
(Ottawa)
Pierre Tétreault
(Ottawa)
George Tiessen
(Victoria)
Viktor Tinkl
(Toronto)

Claude Tousignant
(Montréal, Val David, Coaticook)
Nancy Tousley
(Lethbridge, Calgary, Midnapore)
Katherine Tweedie
(Ottawa)
Ed Zolenak
(Ottawa)

Service des bourses

Jury de l'aide à la formation des administrateurs d'arts
June Faulkner
Roger Jones
Jean-Claude Picard

Jurys des bourses "A" pour artistes
(Bourses attribuées à la réunion de septembre 1979 du Conseil des Arts)

Arts plastiques
Anita Aarons
Charles Gagnon
Ian Wallace

Cinéma
Marthe Blackburn
Peter Harcourt
Jean-Pierre Lefebvre

Création littéraire (française)
André Major
Pierre Morency
Suzanne Paradis

Création littéraire (anglaise)
Matt Cohen
Louis Dudek
P. K. Page

Jurys des bourses "A" pour artistes
(Bourses attribuées à la réunion de mars 1980 du Conseil des Arts)

Architecture
Joe Baker
Jacques Dalibard

Arts plastiques
Alvin Balkind
David Burnett
Ulysse Comtois

Cinéma
William Fruet
Michel Moreau
Shelah Reljic
André Théberge

Création littéraire (française)
(y compris les bourses de longue durée)
Monique Bosco
André Major
Alphonse Piché

Création littéraire (anglaise)
(y compris les bourses de longue durée)
George Johnston
Mordecai Richler
Sheila Watson

Danse
Danny Grossman
David Moroni
Sandra Neels
Betty Oliphant
Anna Wyman

Multidisciplinarité et art-performance
George Bogardi
Max Dean
Brenda Wallace

Musique
Don Clark
Gaston Germain
Maryvonne Kendergi
William Littler
Murray R. Schafer

Photographie
Penny Cousineau
David Heath
Burt Weaver

Théâtre (français)
Luce Guilbeault
Roland Lepage
André Pagé

Théâtre (anglais)
Janet Amos
Carol Bolt
Ted Follows

Vidéo
Peggy Gale
Glen Lewis
Chantal Pontbriand

Jurys des bourses "B" pour artistes
(Bourses attribuées à la réunion de juin 1979 du Conseil des Arts)

Musique (exécution, musique "classique")
Napoléon Bisson
Marek Jablonski
Jacqueline Richard
Jacques Simard
Gérald Stanick

Spécialistes consultés
Ian Bernard
Otto Joachim
Hugh McLean
Antoine Reboulot

Jurys des bourses "B" pour artistes
(Bourses attribuées à la réunion de septembre 1979 du Conseil des Arts)

Architecture
Ray Affleck
Barry Padolsky
Doug Shadbolt

Arts plastiques
Pierre Desjardins
Doug Haynes
Sylvia Scott
Marina Stewart
Ed Zelenak

Cinéma
Martha Blackburn
Peter Harcourt
Jean-Pierre Lefebvre

Création littéraire (française)
André Major
Pierre Morency
Suzanne Paradis

Création littéraire (anglaise)
Matt Cohen
Louis Dudek
P. K. Page

Danse (moderne et ballet)
Peter Boneham
Olga Evreinoff
Celia Franca
Sandra Neels
Arnold Spohr
Anna Wyman

Multidisciplinarité et art-performance
René Blouin
Kate Craig
Ardele Lister

Photographie
Byron Henderson
Vincent Sharp
Katherine Tweedie

Théâtre (français)
Claude Brabant
André Brassard
Roland Lepage

Théâtre (anglais)
Andis Celms
Richard Donat
David Gardner
Sharon Pollock
Kathryn Shaw

Vidéo
René Blouin
Kate Craig
Ardele Lister

Jurys des bourses "B" pour artistes
(Bourses attribuées à la réunion de mars 1980 du Conseil des Arts)

Architecture
Joe Baker
Jacques Dalibard

Arts plastiques
Luc Béland
William Laing
Ann Morrison
André Thériault
Shirley Wiitasalo

Cinéma
William Fruet
Michel Moreau
Shelah Reljic
André Théberge

Création littéraire (française)
Gatien Lapointe
Louise Maheux-Forcier
Michel Tremblay

Création littéraire (anglaise)
Jack Hodgins
Harold Horwood
Miriam Waddington

Danse
Danny Grossman
David Moroni
Sandra Neels
Betty Oliphant
Anna Wyman

Multidisciplinarité et art-performance
George Bogardi
Max Dean
Brenda Wallace

Musique (composition)
John Beckwith
Brian Cherney
Gilles Tremblay
Barry Truax

Musique (direction de chorale)
Marcel Laurencelle
Wayne Riddell

Musique (direction d'orchestre)
Mario Bernardi
Victor Feldbrill
Pierre Rolland
Simon Streatfeild

Musique (facture d'instruments)
Otto Joachim
Peter Mach
Réjean Poirier

Musique (autres formes)
François Dompierre
Kevin Gillis
David Hildinger
Guy Huot
Terry David Mulligan

Photographie
Burt Beaver
Penny Cousineau
David Heath

Théâtre (français)
Victor-Lévy Beaulieu
Guy Neveu
Christiane Raymond

Théâtre (anglais)
Malcolm Black
Ken Gass
Pam Hawthorn
Peter Roberts
Keith Turnbull

Vidéo
Peggy Gale
Glen Lewis
Chantal Pontbriand

Jurys des bourses de courte durée, de frais et de voyage
(Bourses attribuées à la réunion de juin 1979 du Conseil des Arts)

Arts plastiques
Eric Cameron
Louise Letocha
Doris Shadbolt

Cinéma
John Boundy
Roger Frappier
Piers Handling
Jean Lefebvre
Harold Tichenor

Danse (ballet)
Yves Cousineau
David Moroni
Elizabeth Yeigh

Danse (moderne)
Kazuko Hirabayashi
Sandra Neels
Linda Rabin

Multidisciplinarité et art-performance
Bruce Barber
George Bogardi
Raymond Gervais
Michael Morris
Clive Robertson
Irene Whittome

Musique (composition)
Victor Feldbrill
Bengt Hambraeus
Phyllis Mailing
André Prévost
Pierre Rolland

Musique (direction de chorale)
Elmer Iseler
Wayne Riddell

Musique (direction d'orchestre)
Raffi Armenian
Franz Decker
Pierre Rolland

Musique (exécution, musique "classique")
William Aide
Walter Joachim
Aimé Lainesse
Eric McLean
Gilles Potvin
Ross Pratt
Patricia Rideout
Pierre Rolland

Musique (autres formes)
Harvey Glatt
Pierre Létourneau
Terry David Mulligan

Photographie
Marian Penner Bancroft
Penny Cousineau
Tom Gibson
Byron Henderson
Sandra Semchuk
Gabor Szilasi

Théâtre (français)
André Brassard
Gilbert Lepage
Lorraine Pintal

Théâtre (anglais)
Carl Hare
Leon Major
Rick Salutin

Vidéo
Brian Dyson
Julien Poulin
Barbara Steinman

Jurys des bourses de courte durée, de frais et de voyage
(Bourses attribuées à la réunion de septembre 1979 du Conseil des Arts)

Architecture
Ray Affleck
Barry Padolsky
Doug Shadbolt

Arts plastiques
Greg Curnoe
William Laing
Claude Mongrain
Heldi Oberheide
Richard Ste-Marie
Shirley Wiitasalo

Cinéma
Françoise Berd
Barbara Cameron
Ralph Thomas

Danse (ballet)
Olga Evreinoff
Celia Franca
Arnold Spohr

Danse (moderne)
Peter Boneham
Sandra Neels
Anna Wyman

Danse (conseillers spéciaux)
Judith Edwards *(espagnole)*
Dieter Penzhorn *(technicien)*

Multidisciplinarité et art-performance
René Blouin
Kate Craig
Ardele Lister

Musique (exécution, musique "classique")
Robert Cram
Jacob Hamm
Walter Joachim
Eric McLean
Arlene Nimmons-Pach

Photographie
Byron Henderson
Vincent Sharp
Katherine Tweedie

Théâtre (français)
Claude Brabant
André Brassard
Roland Lepage

Théâtre (anglais)
Chris Banks
Lloyd Coutts
Bill Glassco
Chapelle Jaffe
Doug Riske

Vidéo
René Blouin
Kate Craig
Ardele Lister

Jurys des bourses de courte durée, de frais et de voyage
(Bourses attribuées à la réunion de décembre 1979 du Conseil des Arts)

Arts plastiques
François Gagnon
John MacGregor
Liz Major

Cinéma
Marthe Blackburn
Peter Harcourt
Jean-Pierre Lefebvre

Danse
Peter Boneham
David Earle
Judy Jarvis
David Moroni
Sergiu Stefanschi

Multidisciplinarité et art-performance
Hank Bull
Claude Gosselin
Suzy Lake

Musique (composition)
Gabriel Charpentier
Neil Chotem
Phyllis Mailing
Alex Pauk
Harry Somers

Musique (exécution, musique "classique")
Otto Joachim
Aimé Lainesse
Gabrielle Lavigne
Eric McLean
Patricia Parr

Musique (autres formes)
Berthold Carrière
David Hildinger
Stéphane Venne

Photographie
Serge Clément
Nellie McGibbon
Michael Mitchell

Théâtre (français)
André Brassard
Nicole Leblanc
Guy Neveu

Théâtre (anglais)
Robert Enright
Dennis Foon
Jennifer Phipps
Clarke Rogers
John Wood

Vidéo
Jo-Anne Birnie-Danzker
Colin Campbell
Helen Doyle

Jurys des bourses de courte durée, de frais et de voyage
(Bourses attribuées à la réunion de mars 1980 du Conseil des Arts)

Arts plastiques
Luc Béland
Henry Saxe
Nancy Tousley

Cinéma
William Fruet
Michel Moreau
Shelah Reljic
André Théberge

Danse
Danny Grossman
David Moroni
Sandra Neels
Betty Oliphant
Anna Wyman

Multidisciplinarité et art-performance
George Bogardi
Max Dean
Brenda Wallace

Musique (composition)
John Beckwith
Brian Cherney
Gilles Tremblay
Barry Truax

Musique (direction de chorale)
Marcel Laurencelle
Wayne Riddell

Musique (facture d'instruments)
Otto Joachim
Peter Mach
Réjean Poirier

Musique (autres formes)
François Dompierre
Kevin Gillis
David Hildinger
Guy Huot
Terry David Mulligan

Théâtre (français)
Victor-Lévy Beaulieu
Guy Neveu
Christiane Raymond

Théâtre (anglais)
Fiona Reid
Micha Tarasoff
Keith Turnbull

Vidéo
Peggy Gale
Glen Lewis
Chantal Pontbriand

Comité de sélection pour la venue d'artistes étrangers
Earle Birney
(création littéraire)
Celia France
(danse)
John Hirsch
(théâtre)
Otto Joachim
(musique)
Clive Robertson
(arts plastiques)
Ezra Schabas
(musique)

Programme Explorations

Comité national
James Barber
David Barnet
Margaret Conrad
Caroline Heath
Nancy Helwig
Al Mattes
René Viau
Ruth Schiller
(membre du Conseil)
Marcel Sormany
(membre du Conseil)
Rita Ubriaco
(membre du Conseil)

Comités régionaux
Provinces de l'Atlantique
Georges Arsenault
Margaret Conrad
Jeanine Després
Marilyn Noble
Walter Ostrom
Al Pittman
Doris Saunders
Sheila Stevenson

Québec
Françoys Bernier
Suzanne Lemerise
Mariette Rousseau-Vermette
Jean-Guy Sabourin
René Viau
Vincent Warren

Ontario
Don Bouzek
Nancy Helwig
Al Mattes
Carol Priamo
Caroline Stone
Douglas Ward
Marie Young

Prairies et Territoires du Nord-Ouest
David Barnet
Claudia Buckley
Hugh Dempsey
Marilyn Foubert
Mayo Graham
Caroline Heath
Wayne Morgan
Ann Mulders
Michael Snook
Stan Taniwa

Colombie-Britannique et Yukon
James Barber
Martin Bartlett
Diana Caldwell
Gloria George
Ted Harrison
Brian Paisley
Heilwig Von Königslöw
Robb Watt

Prix et distinctions

Comités de sélection des Prix littéraires du Gouverneur général
André Major
(président, section française)
Carl Berger
(président, section anglaise)

Poésie et théâtre (français)
Paul-Marie Lapointe
Pierre Nepveu
Jean Royer

Poésie et théâtre (anglais)
Doug Jones
Patrick Lane
Jay MacPherson

Romans et nouvelles (français)
André Major
Réginald Martel
François Ricard

Romans et nouvelles (anglais)
Timothy Findley
Patrick O'Flaherty
Sheila Watson

Etudes et essais (français)
Gilles Marcotte
Denis Monière
Jean Paré

Etudes et essais (anglais)
Carl Berger
Peter Buitenhuis
Christina Newman

Comités de sélection des Prix de traduction
Comité francophone
Jean-Pierre Fournier
Louis Rémillard
Antoine Sirois

Comité anglophone
Joyce Marshall
John O'Connor
Margaret Stanley

Comités de sélection des Prix de littérature de jeunesse
Comité francophone
Irène Aubrey
Frédéric Back
Denise Houle

Comité anglophone
Ken Roberts
Judy Sarick
John Robert Sorfleet

Comité de sélection du Prix littéraire Canada-Australie
Jack Hodgins
Naïm Kattan
Eli Mandel
Alice Munro
Robert Weaver

Comité de sélection du Prix littéraire Canada-Belgique
Comité canadien
Marie-Claire Blais
Naïm Kattan
Louise Maheux-Forcier
Gilles Marcotte
Jean-Guy Pilon

Comité belge
Charles Bertin
Pierre Mertens
Léo Moulin
Jean Tordeur

Programme Killam

Comité de sélection
John C. Courtney
Louise Dechêne
Jean des Gagniers
Richard Goldbloom
Richard G. Lipsey
Stanley Rowlands
John Shewcun
R. G. Stanton
Clara Thomas
Endel Tulving
Jon Wheatley

Membres d'office
Eva Kushner
(présidente)
Albert W. Trueman

Sous-comités de sélection
Sciences, médecine et génie
A. John Coleman
Richard Goldbloom
Stanley Rowlands

Sciences humaines
Jean des Gagniers
Eva Kushner
Clara Thomas

Sciences sociales
Richard G. Lipsey
Margaret E. Prang
Endel Tulving

La Commission canadienne pour l'Unesco

Comité exécutif de la Commission canadienne pour l'Unesco
Vianney Décarie
(président)
James M. Harrison
(vice-président)
Paul Bélanger
Ruth M. Bell
John Cairns
L. H. Cragg
Bert E. Curtis
Marcelle Dumoulin
George D. Garland
William Kilbourn
Elizabeth A. Lane
Lucien Perras
John Roberts
Muriel Roy
Charles Lussier
(membre d'office)
Claude Lussier
(secrétaire général)
Jacques-Victor Morin
(secrétaire général associé)

Finances

Comité de placements
Frank Elliott Case
(président)
Gordon Dowsley
(à compter du 12 juin 1979)
Alan Hockin
John Parkin
(jusqu'au 11 juin 1979)
Germain Perreault
Raymond Primeau

Publications du Conseil des Arts du Canada

Brochures et dépliants concernant l'organisation et les programmes courants du Conseil
Le Conseil des Arts du Canada et ses programmes
Aide aux artistes
Aide à la création littéraire et à l'édition
La Banque d'oeuvres d'art
L'Office des tournées
Le programme Explorations
Le programme Killam
Visites d'artistes étrangers et séjours d'artistes canadiens à l'étranger

Discours (depuis 1977)
Adaptation française d'une allocution sur l'économie des arts au Canada prononcée au Centre de la Confédération à Charlottetown, le 25 mai 1979. Par Mavor Moore, président du Conseil des Arts du Canada.

Culture et confédération. L'esprit de Charlottetown. Adaptation française d'une allocution prononcée le 22 février 1978 devant le comité du Centre de la Confédération à Charlottetown. Par Timothy Porteous, directeur associé du Conseil des Arts du Canada.

Le Conseil des Arts du Canada, en quête d'excellence dans une société démocratique. Version française d'une allocution prononcée à Cambridge (Massachusetts) le 6 juillet 1977, dans le cadre de l'Annual Management Development Program du Harvard University Institute in Arts Administration. Par Charles A. Lussier, directeur du Conseil des Arts du Canada.

Les arts dans la communauté canadienne. Adaptation française d'une allocution prononcée à Vancouver, le 30 avril 1977, à l'assemblée annuelle du Conseil canadien de la musique. Par Timothy Porteous, directeur associé du Conseil des Arts du Canada.

Etudes, mémoires et autres textes (depuis 1975)
Mémoire sur l'extension du service aux collectivités éloignées, notamment du Nord, sur la transmission d'émissions par satellite et la télévision payante. Présenté par le Conseil des Arts du Canada au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le 3 mars 1980.

Situation actuelle des orchestres canadiens. Exposé présenté au Conseil des Arts du Canada par Franz Kraemer, chef du Service de la musique du Conseil, en décembre 1979.

La Banque d'oeuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. Rapport préparé à la demande du Conseil par Davidson Dunton. Juin 1979.

Directives générales sur l'aide aux compagnies de théâtre. Préparé par le Service d'information du Conseil des Arts du Canada. Mars 1979.

Le ballet au Canada: perspectives financières. Préparé par le Service d'information du Conseil des Arts du Canada. Janvier 1979.

A propos de l'avenir du Conseil des Arts. Rapport adressé au Conseil des Arts du Canada par la Commission consultative des arts. Préparé par un groupe de travail sous la présidence de Roger Jones. Décembre 1978.

Une école nationale de musique pour le Canada. Etude réalisée par Helmut Blume. Mars 1978.

Vingt et cinq. Document de travail sur le rôle du Conseil des Arts du Canada dans le domaine artistique. Après vingt ans (1957-1977), perspective pour les cinq prochaines années. D'après le rapport d'un comité du Conseil des Arts. Novembre 1977.

Rapport du Comité d'enquête sur la formation théâtrale au Canada. Etude faite par un comité d'enquête indépendant présidé par Malcolm Black. Juin 1977.

Les arts au Canada en 1975 – Aperçus. Document préparé par Duncan Cameron à la demande du Conseil des Arts du Canada à l'occasion de la conférence sur les arts et les médias, tenue au Centre national des Arts à Ottawa, les 15 et 16 mai 1975.

Toutes ces publications sont distribuées gratuitement par le Service d'information du Conseil des Arts.

Publications de l'Office des tournées
Répertoire des artistes et compagnies de tournée.
Guide pour les directeurs de tournées. $5.
Guide de l'organisateur de spectacles en tournée. $5.
Bulletin de l'Office des tournées.
Ces publications sont distribuées directement par l'Office des tournées. Elles sont gratuites à moins d'indication contraire.

Diapositives de la Banque d'oeuvres d'art
Peinture canadienne contemporaine, ensemble de 100 diapositives de la collection de la Banque d'oeuvres d'art. $75. (La liste des diapositives sera envoyée sur demande.)

Sculpture canadienne contemporaine, ensemble de 100 diapositives de la collection de la Banque d'oeuvres d'art. $100. (La liste des diapositives sera envoyée sur demande.)